

PASSION

N°17
JUILLET-AOÛT 2019

Journal d'information de la Ville de Marchiennes



www.marchiennes.fr



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES De nouveaux élus à Marchiennes

ACTUALITÉS PAGES 10 ET 11



GÉNÉRATIONS

Il n'y a que le tricot
qui m'aïlle

PAGE 15



CULTURE ET LOISIRS

La ville prend
ses Quartiers d'Été

PAGE 21



CADRE DE VIE

Cet été,
respectez vos voisins

PAGE 17



SPORT
PAGE 22



GÉNÉRATIONS
PAGE 15



MOMENTS DE VILLE 4

ACTUALITÉS 8

- Procès Verbal Sommaire du Conseil Municipal du 02 avril 2019 8
- Médaillés du travail : la promotion 2019 9
- Conseil Municipal des Jeunes, il n'y pas d'âge pour s'engager 10
- Visite de la boulangerie Grande Saveur 12
- Vols par ruse et « fausse qualité » 13

GÉNÉRATIONS 14

- Accueil de loisirs été 14
- Bouts d'laine 15

CADRE DE VIE 16

- Déchets, adoptez les bons gestes 16
- Les joies du jardinage sans trouble du voisinage 17

INTERVIEW 18

- Un Marchiennois passionné, Thierry TENEUL 18

CULTURE ET LOISIRS 20

- Après-midi d'école à l'école communale de la rue Pasteur Classe de CM2 - 1949 20
- Nos Quartiers d'Été : le monde scientifique à portée de jeux 21

SPORT 22

- Forum des associations : faites votre choix 22

ÉTAT-CIVIL ET INFOS PRATIQUES 23

- Élections européennes 2019 23

TRIBUNE POLITIQUE 26

EN DIRECT DES ASSOS 27

- Les actualités des associations marchiennoises

MESSAGES DES PARTENAIRES 35

À VOTRE SERVICE 42

- Permanences et numéros utiles

PAR ICI LES SORTIES 44

ACTUALITÉS
PAGE 10CULTURE ET LOISIRS
PAGE 21INTERVIEW
PAGE 18MOMENTS DE VILLE
PAGE 7Claude MERLY
VOTRE MAIRE

Ces dernières semaines printanières ont été riches en festivités pour tous les goûts et tous les âges : Battle Raw Concept, fête du travail, célébrations du 8 mai, 4 Jours de Dunkerque, Nuit des Musées, Fête des Voisins, Concours international de l'Europe à Pétanque ou encore Run and Bike de la Sorcière.

Deux rendez-vous citoyens ont aussi marqué notre commune avec l'élection du Parlement européen le 26 mai et, à un niveau plus local, celle du premier Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois. Je vous invite, dans ce journal, à faire la connaissance des dix-huit enfants et adolescents élus au sein de cette nouvelle instance municipale. Nous ne manquerons pas de vous présenter leurs actions au fil des mois.

Voici maintenant venu le temps des vagues successives de départs en congés. Pour autant, la municipalité n'oublie pas celles et ceux qui n'ont pas la chance de partir en vacances et des activités animeront joyeusement ces deux mois d'été. L'Accueil de Loisirs Été accueillera vos enfants du lundi 8 au mercredi 31 juillet autour de la thématique du 7^{ème} art. Le mois de juillet sera aussi ponctué par les célébrations de la fête nationale. À la retraite aux flambeaux et au bal populaire organisés sur la place Gambetta le samedi 13, succédera le traditionnel feu d'artifice tiré sur le site des Évoïches le dimanche 14.

Nous vous donnons ensuite rendez-vous pour la 4^{ème} édition de Nos Quartiers d'Été. Toujours programmé en deux temps, du 1^{er} au 4 août puis le 31 août, l'événement promet une nouvelle fois de divertir petits et grands avec sa pléiade d'animations.

Et pour celles et ceux qui ont la chance de partir, pensez à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances auprès de votre commissariat pour profiter de votre séjour en toute sérénité.

Très bel été à toutes et à tous !

PASSION

Journal d'information de la Ville de Marchiennes

N°17 – JUILLET/AOÛT 2019

PASSION Journal d'information de la Ville de Marchiennes

Éditeur : Mairie de Marchiennes - Place Gambetta

59870 MARCHIENNES - Tél : 03 27 94 45 00

Directeur de la Publication : Claude Merly • **Directrice de la Rédaction :**

Corinne Mixe • **Rédaction :** Delphine Busschaert et Alexandre

Cordier (service communication), les associations marchiennoises,

les partenaires • **Mise en page et impression :** Pacaud 49/A route

de Bergues - BP 99 - 59412 COUDEKERQUE-BRANCHE Cedex.

2 200 exemplaires - Ne pas jeter sur la voie publique.



MARCHIENNES
Ville de toutes les passions



© Serge Bearez



© Serge Bearez

1 20/04/2019 Battle Raw #9 au Dojo

Gros succès pour ces 9^{èmes} rencontres de danses urbaines qui réunissaient une nouvelle fois performeurs, speakers et jury de grand talent. Totalement lifté, le Dojo a accueilli un public nombreux et une quarantaine de danseurs français et internationaux. Les russes ont fini en haut du podium dans la catégorie 3 contre 3 Break et Kids. Pour la première fois au programme, le foot freestyle a fait l'unanimité.

2 DU 08 AU 19/04/2019 Centre sportif de Pâques

Le centre a enregistré une fréquentation de 40 enfants la première semaine et de 30 la seconde. C'est encore un super programme qui a été proposé grâce à l'encadrement de Christophe, Hélène et Nathan : ultimate, roller, pull-ball, tir à l'arc, scrach-ball, boule molle, ou encore tir à la carabine en partenariat avec le club local de tir sportif, sans oublier les activités sportives plus classiques... Les plus jeunes ont aussi participé à la chasse à l'œuf du 17 avril.



2

3 17/04/2019 Chasse à l'œuf au jardin des moines

La commune a organisé sa première chasse aux œufs de Pâques, grâce à un partenariat avec le Comité des Fêtes, le Point Rencontre Jeunes, la bailleur SIA et le dispositif PIC. Répartis en trois groupes d'âges, les 167 enfants se sont lancés le défi de retrouver les 1 000 œufs cachés. La mascotte Bunny a aussi contribué à donner à cet après-midi une ambiance festive et conviviale.



3

4 28/04/2019 Journée nationale de la Déportation

Tel un représentant des centaines de milliers d'innocentes victimes déportées lors de la Seconde Guerre Mondiale, Moïse Dufour a été honoré en présence de sa famille. Il fut en effet résistant et, à ce titre, transféré au camp de Mauthausen. Cette journée a pour vocation de rappeler à tous ce drame historique majeur et les leçons à tirer pour que de tels faits ne se reproduisent plus.



4



5



© Serge Bearez

5 01/05/2019 Festivités du 1^{er} mai

Défilé, dépôt de gerbe, remise des médailles d'honneur du travail ont débuté cette journée de fête du travail. Les animations de l'après-midi ont ensuite conquis un large public familial avec ses stands de jeux, son manège, sa structure gonflable et le très festif Show Band Disney. Variété, disco et zouk ont ambiancé la fin de journée avec la chanteuse Maureen, le groupe Boney M Story et l'inénarrable Francky Vincent.

6 28/04/2019 Élection de Miss Muguet

Élégance Comité Officiel Miss Ostrevent, le Comité des Fêtes et l'UCAM se sont partagé l'organisation de la soirée. Le public est venu encourager les 13 prétendantes à la couronne. À l'issue des défilés, Ewa Glema, jeune femme de 20 ans d'Aix-Noulette, a été élue Miss Muguet 2019. Justine Codron et Lauryne Dubois sont montées respectivement sur les marches de 1^{ère} et 2^{ème} dauphines tandis que Anaïs Souillard a obtenu le Choix du Jury.

7 14/05/2019 4 jours de Dunkerque

Cette compétition majeure dans le calendrier du cyclisme français s'est déroulée du 14 au 19 mai dans les cinq départements des Hauts-de-France. Le peloton a traversé les rues de la commune à l'occasion de la première étape le mardi 14 mai. Au classement général, c'est le Néerlandais Mike Teunissen qui a remporté cette 65^{ème} édition.

8 18/05/2019 15^{ème} Nuit Européenne des Musées

À l'occasion de ce grand rendez-vous culturel national et annuel, le musée d'Histoire locale de Marchiennes a ouvert ses portes de 19h à 23h grâce à la mobilisation des membres des Amis de Marchiennes, l'association gestionnaire des lieux. Une soixantaine de visiteurs a pu découvrir l'histoire de notre cité abbatiale dans une ambiance musicale assurée par le duo « Folk U ».



6



7



8



©Serge Bearez



©Serge Bearez

9 01 ET 02/06/2019 Concours international de l'Europe à Pétanque

Il y a encore eu foule sur la place Gambetta pour cette 16^{ème} édition programmée dès le samedi après-midi avec un concours réservé au plus de 50 ans. Sur l'intégralité du week-end, ce sont plus de 500 participants de délégations françaises, belges, anglaises, allemandes et luxembourgeoises qui ont pointé, tiré et fait des carreaux sur la centaine de terrains installés pour l'occasion.

10 16/05/2019 Embarquement pour la Scarpe

L'opération visait à faire (re)découvrir la Scarpe par le biais d'activités au fil de l'eau. Après une visite commentée de la ville par les Amis de Marchiennes, des randonnées pédestres de 12 et 20 km ont été proposées vers St-Amand-les-Eaux et Mortagne-du-Nord par la CCCO. Diverses animations étaient aussi programmées dans les autres villes étapes.

11 16/06/2019 Run and Bike de la Sorcière – 6^{ème} édition

Avec près de 130 équipes, l'événement a battu un record de fréquentation. On est encore parfois venu de loin pour participer au Run and Bike de Marchiennes qui compte pour le classement officiel de la Fédération Française de Triathlon dans la catégorie adultes. Revêtus pour certains de déguisements originaux, les binômes ont à nouveau apprécié les différents parcours qui jalonnent notre beau patrimoine naturel.

12 18/05/2019 Non à la fermeture du bureau de poste le lundi

La municipalité a appelé les habitants et les élus des villes voisines à se mobiliser en masse contre le projet de fermeture le lundi du bureau de poste. Une pétition a aussi été lancée pour recueillir le plus de soutien possible. Les élus d'Hornaing, ville également confrontée à ces restrictions d'horaires du service public, se sont joints à la manifestation quelques temps après leur propre mobilisation.



10



11



12



13



©Serge Bearez

13 24 ET 31/05/2019
Fête des Voisins

L'édition 2019 de l'événement n'a fait ni l'économie du soleil ni de la bonne humeur. De rue en rue, de quartier en quartier, Monsieur le Maire et Hélène Barret, responsable du CCAS, en ont été témoins tout comme de la convivialité et de la solidarité qui règnent lors de cette manifestation. C'est sûr, pour les habitants de la Place Gambetta, qui participaient pour la première fois, de la rue de l'Abreuvoir, de la résidence de la Dordogne et les campeurs des Evoïches, le vivre ensemble a encore de beaux jours devant lui.



14

©Serge Bearez



14 08/05/2019
Commémorations du 8 mai 1945

Symbole de la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, le 8 mai 1945 célèbre la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie. Après le dépôt de gerbe au Monument aux Morts et la remise de la Croix d'Honneur à Serge Carrin, porte-drapeau de la section locale de l'UNC, un hommage particulier a été rendu à trois courageux résistants Marchiennois : Louis Hein, Victor Bourle et Fernand Rombeau. Des plaques commémoratives ont été apposées à l'entrée des rues qui portent leurs noms depuis 1945.



©Serge Bearez

15

15 01/06/2019
Concert à l'église Ste Rictrude

La musique baroque était à l'honneur ce samedi 1^{er} juin grâce à l'ensemble Viva Fiamma. Virginie Malfait et Elisabeth Jamart, pour la partie vocale, Fabienne Alavoine et Guillermo Cervino, pour la partie instrumentale avaient été conviés par l'association des Amis de l'Orgue de Marchiennes. Leur passion commune pour la musique de l'âge baroque a fait voyager l'auditoire aux sons de compositeurs de tous continents.

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 avril 2019 - 19h

Étaient présents : Mrs MERLY Claude, MARTIN-RUIZ Charles, MARTINEZ Laurent, MANGIN Arnaud, SECONDA Claude, GARÇON Jean-Pierre, ROUSSEAU Pascal, MIRAGLIA Donato, QUEVA Christophe, OGER Jocelyn, PÉRU Éric, Mmes HURIAU Carole, GOUPY Valérie, KOPEC Catherine, DEHAENE Bernadette, MALFIGAN Jocelyne, DELLEMMES Annie, ROUSSELLE Sylvie, MASTROMONACO Anne-Marie, WAMBRE Brigitte, DANQUOINS Monique

Étaient absents excusés : Mmes FRACKOWIAK Séverine, MARGUIER Rébecca, LECLEIRE Pascale, Mrs DELEMER Bernard, GOS René

Était absente : Mme FERMONT Isabelle

Ont donné procuration : Mme FRACKOWIAK Séverine à Mme HURIAU Carole, Mme LECLEIRE Pascale à Mme DELLEMMES Annie, Mme MARGUIER Rébecca à M. MARTINEZ Laurent, M. DELEMER Bernard à M. MARTIN-RUIZ Charles, M. GOS René à Mme KOPEC Catherine

Secrétaire de séance : Mme HURIAU Carole

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

21 PRÉSENTS – 5 PROCURATIONS – 26 VOTANTS

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal

FINANCES

Vote du Compte de Gestion 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité - 21 Voix POUR (Majorité 17 + Mmes WAMBRE, DANQUOINS, Mrs OGER, PÉRU) – 03 Voix CONTRE (Mme MALFIGAN, Mrs SECONDA, GARÇON) - 02 ABSTENTIONS (Mmes DELLEMMES, LECLEIRE)

Vote du Compte Administratif 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 17 Voix POUR – 09 Voix CONTRE (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, WAMBRE, DANQUOINS, Mrs SECONDA, GARÇON, OGER, PÉRU) - 00 ABSTENTION

Affectation des résultats comptables 2018 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 17 Voix POUR – 09 Voix CONTRE (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, WAMBRE, DANQUOINS, Mrs SECONDA, GARÇON, OGER, PÉRU) - 00 ABSTENTION

Vote des taux de contributions directes 2019 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 17 Voix POUR – 05 Voix CONTRE (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, Mrs SECONDA, GARÇON) - 04 ABSTENTIONS (Mmes WAMBRE, DANQUOINS, Mrs OGER, PÉRU)

Vote du Budget Primitif 2019 - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 17 Voix POUR – 09 Voix CONTRE (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, WAMBRE, DANQUOINS, Mrs SECONDA, GARÇON, OGER, PÉRU) - 00 ABSTENTION

Subventions de fonctionnement 2019 aux associations sportives et non sportives - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 21 Voix POUR (Majorité 17 + Mmes WAMBRE, DANQUOINS, Mrs OGER, PÉRU) – 00 Voix CONTRE - 05 ABSTENTIONS (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, Mrs SECONDA, GARÇON)

Convention spécifique d'attribution de subvention de fonctionnement à l'Association « OGECE Sainte Thérèse de Marchiennes » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 24 Voix POUR (Majorité 17 + Mmes WAMBRE, DANQUOINS, MALFIGAN, Mrs OGER, PÉRU, SECONDA, GARÇON) – 00 Voix CONTRE - 02 ABSTENTIONS (Mmes DELLEMMES, LECLEIRE)

Convention spécifique d'attribution de subvention de fonctionnement à l'Association « Marchiennes Fêtes et Cérémonies » - Avis du Conseil Municipal - Adopté à la Majorité – 21 Voix POUR (Majorité 17 + Mmes WAMBRE, DANQUOINS, Mrs OGER, PÉRU) – 00 Voix CONTRE - 05 ABSTENTIONS (Mmes MALFIGAN, DELLEMMES, LECLEIRE, Mrs SECONDA, GARÇON)

AFFAIRES GÉNÉRALES

SIDEN SIAN – Consultation sur les modalités statutaires - Avis du Conseil Municipal - Adopté à l'Unanimité – 26 Voix POUR

Certifié exact, à Marchiennes le 03 Avril 2019
Le Maire, Claude MERLY



Les lauréats de l'année ont été félicités par l'équipe municipale ainsi que Miss Muguet 2019 et ses dauphines.



Médailles d'honneur du travail : la promotion 2019

Comme le veut la coutume, les cérémonies du 1^{er} mai ont été l'occasion de rendre hommage aux médaillés d'honneur du travail.

Cette distinction honorifique, accordée par l'État depuis le 15 mai 1948, récompense l'ancienneté du salarié ainsi que la qualité des actions entreprises dans le cadre de son travail. Pour prétendre à son obtention, le demandeur doit justifier du nombre d'années de service et ce quel que soit le nombre d'employeurs qu'il a pu avoir. Après 20, 30, 35 ou 40 ans de travail sur le territoire français, ou bien à l'étranger employés chez un groupe français, vous pouvez respectivement postuler pour une médaille argent, vermeil, or et grand or. Fortement attachés à la tradition, le Maire et ses élus, ont chaleureusement mis à l'honneur et congratulé les récipiendaires de l'année. ■

LES MÉDAILLÉS D'HONNEUR 2019

Échelon argent : Laurent BOULET, Sophie DE LAENDER, Sonia DURAND, Olivier LALART, Philippe LEVECCQ, Michaël SOMVILLE

Échelons argent et vermeil : Dany DESTAME

Échelon vermeil : Franck VAN CLEEMPUT, Patrick WEHRLE

Échelons vermeil et or : Dominique LECOMTE

Échelon or : Éric DEKAEZEMACKER, Frédéric DHAINAUT

Échelon grand or : Bernard DELRUE, Jean-Paul DUSSART, Élisabeth FOURNIER, Claude GOSSET, Catherine LAMMENS

FÊTE NATIONALE

PROGRAMME

SAMEDI 13 JUILLET

21h30 : retraite aux flambeaux suivi du bal populaire - rassemblement place Gambetta

DIMANCHE 14 JUILLET

9h30 : défilé de commémoration - rassemblement place Gambetta

22h45 : feu d'artifice - site des Évoïches





Les jeunes élus ont reçu leur diplôme lors des cérémonies du 8 mai

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Il n'y pas d'âge pour s'engager

Des graines de citoyens ont décidé de prendre part à la vie de la cité au travers du Conseil Municipal des Jeunes, confirmant l'idée qu'à Marchiennes, toutes les générations se sentent concernées par le développement de la commune.

Le Conseil municipal a voté fin mars dernier la création d'un Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois (CMJM). Un mois et demi plus tard, le projet a été mis en place dans la commune. Les jeunes ont tout d'abord vécu un moment fort de la pratique citoyenne. Après avoir préparé minutieusement leur profession de foi et fait campagne auprès de leurs camarades de classe, les dix-huit élus ont participé à la cérémonie d'investiture le 8 mai dernier. À cette occasion, Claude Merly, habitué de l'exercice, les a chaleureusement félicités et leur a remis leur diplôme de jeune élu. Les élections se sont déroulées à l'identique de celles des adultes : isolements, urnes, bulletins, cartes électorales, enveloppes et listes d'émargements.

Une instance au service de la démocratie

Passée l'excitation de l'élection, ces jeunes citoyens vont maintenant être acteurs de la démocratie participative dans la commune. Ils seront consultés sur les affaires liées à la jeunesse et sollicités afin de proposer des réalisations concrètes pour améliorer leur vie quotidienne. Des actions de prévention sont également au programme tout comme la présence aux différentes commémorations dans la commune. En se mettant au travail et tout au long de leur mandat, ils découvriront également ce qu'est un engagement citoyen et la nécessité de travailler en équipe. Car en plus d'être un formidable outil démocratique, le CMJM est aussi un moyen d'éducation à la citoyenneté, certainement bien plus ludique qu'un cours d'éducation morale et civique aux yeux de ces nouveaux élus.

Le fonctionnement du CMJM

Le Conseil Municipal des Jeunes Marchiennois est une assemblée qui réunit des enfants et adolescents âgés de 8 à 15 ans, habitant Marchiennes et scolarisés ou non dans la commune. Il est composé de 18 membres, dont un maire et quatre adjoints. À noter que l'instance respecte la parité. Les membres se réunissent en commission de travail une fois par mois et en séance plénière quatre fois par an. Une équipe d'accompagnement composée d'élus municipaux, de directeurs(trices) d'écoles et des représentants d'associations d'élèves sera chargée de faire le lien avec la municipalité. Pour Mathieu Couchy, référent et animateur du CMJM, l'opération est déjà une réussite « nous avons reçu une trentaine de candidatures, les élus de cette nouvelle instance ont bien compris qu'ils sont maintenant les porte-paroles de toute la jeunesse marchiennoise ».

Des idées à foison

Et des propositions, les jeunes n'en manquent pas ! Lors d'un premier tour de table, beaucoup ont exprimé leurs attentes, leurs besoins. Pour Clément, élu maire du CMJM le 14 mai dernier « Il est important d'être à l'écoute et de porter avec convictions nos projets. Je saurai me faire entendre des adultes ». Tous souhaitent maintenant que leurs idées deviennent réalité. Un message que la municipalité a bien entendu. Plusieurs de leurs projets se transformeront certainement en délibérations lors de prochains conseils municipaux « Nous travaillerons sur des projets à court terme afin que les jeunes ne se démotivent pas » précise Mathieu Couchy. Vu la motivation et la détermination de ce nouveau conseil, on n'en doute pas. ■

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES MARCHIENNOIS

Le Maire



Clément PÉTUREAU

Les Adjoints



Lisa PLANCQ



Inès FLAMENT



Lou Ann HERREMANS



Bastien THURU

Les Conseillers



Eugénie BEAUD'HUIN



Elodie CLAERMAN



Yanis CLAY



Coline CRAME



Loucas DESMYTER



Rayan DIABI



Alicia DUPONT POURRIER



Vianney FOURCAUT



Thomas GLACET



Coleen GOS



Baptiste LAMBERT FRANÇOIS



Louis PATIN



Lana STAIMPHAIN

Pour toute question ou info :

Mathieu Couchy
mcouchy@marchiennes.fr
 03 27 92 90 67



Sandy Lecanu, à droite de Monsieur le Maire, accompagné de deux de ses employés

Visite de la boulangerie Grande Saveur

Sylvain Grande et Sandy Lecanu ont ouvert leur commerce le 6 février 2019 en lieu et place de l'ancien cabinet dentaire, route de Somain. Depuis, la boulangerie tourne à plein régime.

Sylvain Grande est loin d'être novice dans le métier. Boulanger-pâtissier-chocolatier de formation, il a en effet été employé plus de douze ans dans des établissements de la région avant d'ouvrir en 2013 sa propre boulangerie à Fenain. Très vite rejoint par Sandy Lecanu, sa compagne, il n'a attendu qu'un an pour ouvrir sa deuxième boulangerie, cette fois à Hornaing.

Coup de cœur pour Marchiennes

Alors que les deux établissements tournent très bien, notamment grâce à la qualité des produits et une grosse présence sur les réseaux sociaux, le couple s'est lancé un nouveau challenge en 2018, avec l'idée d'ouverture d'un

troisième point de vente. Et là, c'est le coup de cœur pour l'ancien cabinet dentaire doté d'un emplacement stratégique au 49 route de Somain à Marchiennes. Après plusieurs semaines de travaux, les locaux flambant neufs ont ouvert le 6 février dernier. La clientèle pouvant être autant marchiennoise que de passage, l'offre y est très diversifiée avec de la boulangerie, de la pâtisserie, mais aussi de la sandwicherie et du snacking. Désormais à la tête de 17 employés répartis sur les trois lieux de vente, le couple a ses habitudes : Sylvain officie à Hornaing pendant que Sandy gère la boutique de Marchiennes. ■

Info pratiques : du mardi au samedi de 6h à 20h ; dimanche de 7h à 12h30.

REPAS DES AÎNÉS DIMANCHE 29 SEPTEMBRE 2019 À 12H

Par l'intermédiaire de l'association Marchiennes Fêtes et Cérémonies, organisatrice de l'évènement, la Municipalité offre aux aînés marchiennois de plus de 65 ans le traditionnel repas qui aura lieu cette année au restaurant « le Colvert » aux Évoïches. Les aînés de Marchiennes qui auront participé au voyage de la fête des mamans, papas et aînés à Guines pourront s'inscrire moyennant la somme de 35 € (réservé aux plus de 65 ans). Pour les personnes n'ayant pas de moyen de déplacement, la Municipalité mettra à disposition un véhicule avec chauffeur. Pour cela, s'inscrire au standard mairie (03 27 94 45 00 en indiquant l'heure à laquelle le véhicule pourra passer vous prendre).



BULLETIN D'INSCRIPTION REPAS DES AÎNÉS 2019

NOM : PRÉNOM :

Adresse complète :

..... Tél :

Participera au repas du 29 septembre 2019

Pour les personnes ayant participé au voyage à Guines
repas à 35 € x = €

**Bulletin à déposer dans l'urne disposée à cet effet
à l'accueil de la mairie avant
le 14 septembre 2019 - DERNIER DÉLAI**

**Chèque à libeller au nom de
Marchiennes Fêtes et Cérémonies**



VOLS PAR RUSE & "FAUSSE QUALITÉ"

Protégez-vous, protégez vos biens !

POLICE NATIONALE

NOTRE VOCATION, C'EST VOUS !

Pour éviter de subir ce qu'on appelle communément un vol par ruse ou à la fausse qualité, la Police Nationale vous conseille quelques bons réflexes.

Définition du vol par ruse ou à la fausse qualité

Un ou plusieurs individus usurpent une fausse qualité ou inventent un prétexte pour s'introduire au domicile d'une personne et détournent son attention dans l'objectif de lui dérober un bien ou des valeurs ou de lui soustraire une importante somme d'argent en contrepartie d'un bien ou d'un service. Pour rentrer dans votre domicile, les voleurs peuvent inventer toutes sortes de prétextes (simulation d'un malaise, besoin de boire un verre d'eau, nettoyer une tâche) ; prétendre une fausse qualité (faux policiers, pompiers, employés de mairie...) ; se présenter comme étant des employés du gaz, de l'électricité, des eaux, de la Poste, des faux techniciens (plombiers, installateurs d'alarme, de détecteurs de fumée, de téléphonie, ...).

Comment vous protéger ?

- Limiter l'accès à votre domicile, équiper votre porte d'un système de fermeture fiable : judas (œilleton) et entrebâilleur. Lorsque la personne se présente à l'interphone ou à votre porte, n'ouvrez jamais immédiatement, demandez à voir une carte professionnelle ou un justificatif de passage. En cas de refus, ne la laissez pas entrer.
- Lorsque vous êtes avisé du passage d'une personne par téléphone, par courrier ou par voie d'affichage dans le hall de votre immeuble, assurez-vous auprès de l'organisme d'origine, votre bailleur, votre syndic, votre concierge ou vos voisins de la réalité de cette visite.
- Dans la mesure du possible, demandez à un voisin, ami ou un membre de votre famille d'être présent le temps de la visite.
- Si vous réalisez un contre-appel pour vérifier la qualité de

votre interlocuteur, n'utilisez jamais les numéros fournis par cette personne, utilisez ceux en votre possession (courriers, factures, appels d'urgence, ...).

- N'inscrivez jamais « Monsieur ou Madame Y », « Veuf ou Veuve X », sur votre boîte aux lettres, vous donneriez l'information aux personnes malveillantes que vous vivez seul(e).
- Changer les serrures lorsque vous perdez vos clés.

Si vous laissez entrer une personne chez vous

- Ne la laissez pas sans surveillance, suivez-la dans ses déplacements.
- Quel que soit le motif invoqué, ne révélez jamais à qui que ce soit où se trouvent vos objets de valeur, vos liquidités.
- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire ou les chiffres qui y sont portés (l'ensemble de ces chiffres permet les achats sur internet) et évitez de conserver beaucoup d'espèces à votre domicile.
- Après le passage d'un inconnu, vérifiez toujours la présence de vos numéraires et objets de valeur.

Quoi faire si vous en êtes victime ?

- Ne paniquez pas et prévenez immédiatement les services de police en composant le 17 ou le 112, votre réactivité permettra une intervention rapide visant à interpellier les auteurs.
- Donnez toutes les informations utiles aux policiers : adresse de votre domicile, description des auteurs (la taille, leurs vêtements, ...), mode opératoire succinct et préjudice.
- Ne touchez à rien chez vous en attendant le passage de la police qui relèvera les traces et indices laissés par les malfaiteurs. ■

UN POLICIER SE PRÉSENTE À VOTRE DOMICILE

Les policiers nationaux disposent d'une carte professionnelle imprimée recto-verso d'un format carte bancaire, plastifiée et dotée d'une puce électronique. Les deux côtés de la carte doivent être imprimés et entièrement recouverts de plastique. Les policiers nationaux sont en uniforme ou en civil, porteur d'un brassard. L'uniforme doit présenter des bandes réfléchissantes POLICE sur la poche de la chemise ou du blouson et la casquette doit également porter la mention POLICE. Le numéro d'identification du policier est mentionné sous la bande réfléchissante police, en noir sur fond gris. Le brassard des policiers est orange et siglé Police. La partie inférieure de ce brassard doit également supporter le numéro d'identification du policier, écriture noire sur fond gris.

En cas de doute, composez le 17 ou le 112 !



ACCUEIL DE LOISIRS ÉTÉ ON DÉROULE LE TAPIS ROUGE !

Du 8 au 31 juillet, les enfants de l'accueil de loisirs feront une plongée dans le monde du 7^{ème} art, la thématique de l'année.

Dalila, directrice, et Laurence, directrice adjointe, ainsi que les vingt animateurs de l'équipe 2019 ont préparé un programme très alléchant pour les enfants et adolescents inscrits à l'accueil de juillet. Pendant ces dix-huit jours, de nombreuses sorties sont prévues au zoo, dans des parcs d'attraction, au cinéma, en forêt... de multiples activités de jeu ou sportives seront proposées quotidiennement, souvent en relation avec le cinéma, sans oublier les nuitées au camping des Evoiches qui font toujours partie des incontournables.

N'oublions pas la traditionnelle fête de clôture qui se déroulera le vendredi 26 juillet à 18h et qui devrait une nouvelle fois rester gravée dans toutes les mémoires des jeunes participants. ■

CONTACTS

Service Enseignement Animation Jeunesse
Sylvie Boulnois, responsable
Valérie Joly, directrice des ACM et secrétaire
Mathieu Couchy, directeur adjoint des ACM
03 27 92 90 67 - eaj@marchiennes.fr

Planning des activités de l'Accueil Collectif de Mineurs - Été 2019 Du lundi 08 au mercredi 31 juillet

	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10-11 ans	12-15 ans
8 juillet	activité manuelle				petits jeux			quiditch	thèque
9 juillet	ludothèque		jeux d'extérieur		pique nique au zoo de Maubeuge				
10 juillet	grand jeu : olympiades				mini foot rollers dutch ball			thèque	tournoi
11 juillet	cinéma				grand jeu Pékin express			grand jeu olympiade	
12 juillet	pique nique Aubigny au bac				escape game		laser game		
15 juillet	activité manuelle				cinéma			cinéma	
16 juillet	jeux d'extérieur		médiathèque		dojo : grand jeu				koh lanta
17 juillet	parc des Cytises				ballades en forêt				rollers
18 juillet	grand jeu la fandole des costumes				pique nique Olhain				
19 juillet	activité manuelle				bowling				jeu de la forêt
22 juillet	pique nique au zoo de Maubeuge				pique nique à Aubigny au bac				camping
23 juillet	création manuelle		ludothèque	jardin public	jeux d'extérieur		dojo		grand jeu
24 juillet	grand jeu : chasse au trésor				laser game			piscine	laser game
25 juillet	médiathèque		décors et danses		sports collectifs et dojo				
26 juillet	avant-première : spectacle à 18h00								
29 juillet	salle de sports		dojo		petits jeux		stade		stade
30 juillet	pique nique à Dennlys parc				pique nique à Bagatelle				
31 juillet	cinéma				jump xl				

Planning non exhaustif et communiqué sous réserve de modifications éventuelles



Chaque vendredi soir, les adhérentes sont à l'ouvrage dans la bonne humeur

BOUTS D'LAINE

La nouvelle association où il fait bon tricoter et crocheter

Redevenus une grande tendance des loisirs créatifs, tricot et crochet vous sont désormais proposés par l'association Bouts d'aine les vendredis soir, au sein de l'EHPAD Émile Dubois.

Longtemps très populaires, transmis de mère en fille, le tricot et le crochet sont ensuite passés de mode et on a oublié le plaisir de faire ses propres créations. Cette époque est désormais révolue. Les deux activités ont de nouveau le vent en poupe et les faveurs des amateurs de mode voire des grands créateurs. L'association Bouts d'aine tombe à pic !

L'envie de transmettre sa passion

Ça tricote et ça crochète depuis plusieurs années déjà le mardi après-midi à la maison de retraite. Animée bénévolement par Françoise Stievenard, l'activité est très appréciée des résidentes. Frédérique Covillers et Cathy Troclet, les deux animatrices de l'établissement, la secondent pour aider les participantes dans les parties techniques ou purement manuelles, parfois difficiles à réaliser. De là est née l'envie de créer un « vrai » club, ouvert à tous pour transmettre leur passion, qui, pour Frédérique remonte à l'enfance. Elle a en effet appris le crochet avec une grand-mère de son village natal et réalisé ses premiers points de tricot avec son grand-père dès son plus jeune âge.

Une Présidente d'Honneur emblématique

L'idée trouvée, l'association créée, le directeur de l'EHPAD a assez naturellement accepté le prêt du hall d'entrée pour la tenue des séances, d'autant plus que l'une des participantes est une résidente emblématique. Louise Cambier, aujourd'hui âgée de 92 ans, tricote depuis l'âge de 4 ans. Frédérique Covillers confie « elle est incroyable, elle fait tout de tête et travaille presque sans catalogue, c'est une vraie bible du tricot et elle est toujours d'excellent conseil ». À la création de l'association, présidée par Frédérique, Louise a été nommée Présidente d'Honneur.

C'est moi qui l'ai fait !

Le club se veut résolument multigénérationnel. Les enfants sont acceptés ainsi que les adultes débutants. On peut y faire

une séance d'essai avec prêt d'aiguilles et de laine, avant de confirmer son inscription. Ensuite, chacun vient avec son matériel et réalise ce qu'il veut selon ses capacités : des écharpes du début, suivent des créations plus complexes grâce aux techniques acquises au fil des vendredis, avec la joie de dire « c'est moi qui l'ai fait ! ». L'important est de pratiquer en prenant du plaisir. Et du plaisir, il y en a déjà beaucoup même si l'association ne compte pour l'instant qu'une dizaine de membres. Bonne humeur et franche rigolade sont en effet toujours au rendez-vous.

Tricot et crochet de plus en plus tendance

Désuets et démodés ? Que néni ! L'art ancestral de la maille est redevenu branché et s'immisce version vintage dans les défilés et la décoration. Pour preuve, les innombrables tutos sur la toile et la profusion de « cafés-tricot ». Même les hommes s'y mettent. Il faut dire que le fait soi même confirme son grand retour et les laines se veulent plus modernes. On voit aussi fleurir des objets cultes tels les Amigurimi, petits animaux en crochet issus de l'art japonais. En plus, l'activité a de nombreux atouts : elle fait autant travailler le cerveau que la gestuelle, et, grâce à ses effets relaxants, elle aurait autant de vertus que le yoga. À vos aiguilles ! ■

INFORMATIONS PRATIQUES

Le vendredi de 18 h à 20 h dans le hall de l'EHPAD Émile Dubois

Adhésion : 5€/personne/an

Présence au Forum des Associations le 14 septembre

Frédérique Covillers, Présidente : 06 63 65 75 17



DÉCHETS, ADOPTEZ LES BONS GESTES

Les déchets non recyclables

Ils doivent être insérés dans votre bac au couvercle gris. La collecte a lieu tous les vendredis à partir de 6h pour l'ensemble de la commune.

Les déchets recyclables et verre

Ils doivent être placés dans votre bac vert (pour le verre) et votre bac jaune (pour les autres déchets recyclables : cartons, plastique, boîtes de conserve...). La collecte a lieu tous les mardis des semaines impaires à partir de 6h. Les dates précises de collecte sont mentionnées dans la rubrique « état civil et infos pratiques » de votre journal en page 25.

Les déchets végétaux

Leur collecte s'effectue d'avril à fin septembre, tous les vendredis à partir de 6h. Tontes de pelouses, feuilles mortes en sacs ouverts d'un poids maximum de 10 kg, petits branchages (de moins de 10 cm de diamètre) mis en fagots d'1 m maximum liés avec de la ficelle. Attention : 1 m³ maximum.

La collecte des encombrants

Depuis le 2 avril 2018, la collecte des encombrants en porte à porte est remplacée par une collecte sur rendez-vous. Vous devez contacter le service encombrants du SIAVED au **0 800 4000 59** (N° vert - appel gratuit). Lors de cet appel, il vous sera demandé la liste de vos encombrants, pour vérifier s'ils sont acceptés. Un rendez-vous sera fixé avec vous entre 9h et 19h sous un maximum de 4 semaines. Le jour J, vous devrez obligatoirement être présent et sortir les encombrants à l'heure du rendez-vous, à raison de 1 m³ maximum par passage et 4 passages par an et par foyer.

La déchèterie

Les Marchiennois peuvent se rendre à la déchèterie de Rieulay pour déposer leurs déchets (vert, électroménager, bois, fer, peinture, huile...). À cette période de l'année la

déchèterie est ouverte, hors jours fériés, du mardi au samedi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 18h30 ainsi que le dimanche de 9h à 12h. Nous vous rappelons qu'un badge d'accès est obligatoire (formulaire d'attribution disponible en mairie, à la déchèterie ou sur le site siaved.fr).

L'amiante

L'amiante n'est plus accepté en déchèteries. Depuis le 1^{er} janvier 2019, le SIAVED a mis en place un nouveau dispositif amiante. Vous devez appeler au **0 800 775 537** (N° vert - appel gratuit) ou contacter le service par mail amiante@siaved.fr pour prendre rendez-vous. L'agent en charge de l'amiante viendra chez vous le jour convenu pour estimer la quantité à enlever avant démontage et évaluer le nombre de sacs appelés « big bag » à prévoir. Il établira un devis pour la fourniture du (des) sac(s) : 15€ le « big bag ». Ce service (hors big bag) est gratuit et limité à 2 demandes par an et par foyer.

Rentrez vos poubelles

Afin de ne pas obstruer la circulation des piétons sur les trottoirs, il est obligatoire de ne pas laisser vos poubelles sur le domaine public. Selon l'arrêté municipal du 12 mars 2019, vos bacs doivent être déposés la veille après 18h ou juste avant la collecte et être enlevés de la voie publique juste après la collecte, à défaut au cours de la journée. ■

PLUS D'EXCUSES POUR LES DÉCHARGES SAUVAGES !

Plusieurs dépôts sauvages ont été constatés dans la commune ces derniers mois. Nous vous rappelons que cette incivilité, polluante pour notre environnement, est passible d'une amende pouvant atteindre 1 500 euros ou même 3 000 euros en cas de récidive. Chaque décharge constatée, fera l'objet d'un dépôt de plainte et de recherches pour identifier le responsable.



Les joies du jardinage sans trouble du voisinage

Avec l'arrivée des beaux jours, tondeuses à gazon, tronçonneuses et autres outils bruyants ont fait leur grand retour dans les jardins. Petite piqûre de rappel des règles en vigueur.

Depuis mars, l'entretien régulier des espaces verts devient incontournable avec son lot d'utilisation d'outils en tout genre, souvent source de gêne sonore. Si le bruit de vos machines peut vous être agréable, il n'est pas certain que votre voisin partage cet avis.

Le cadre légal

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords, doivent prendre toutes précautions pour éviter que le voisinage ne soit gêné par les bruits répétés et intempestifs émanant de leurs activités et travaux qu'ils effectuent. Ainsi, par arrêté municipal

du 28 juin 2005, **les travaux de bricolage ou de jardinage** réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... **peuvent exclusivement être effectués :**

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

En cas de non-respect, vous vous exposez à des sanctions pouvant aller d'un simple rappel à la loi, puis à une contravention de troisième classe de l'ordre de 68 €, voire, en cas de récidive, à une amende plus élevée. ■

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET CANIVEAUX : UNE RESPONSABILITÉ QUI INCOMBE AUSSI AUX HABITANTS

L'entretien des trottoirs et caniveaux devant chez-soi, bien qu'appartenant au domaine public, fait partie des obligations à respecter en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire, et ce, par application d'un arrêté municipal.

Qui est concerné ?

Chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Dans le cas d'un immeuble d'habitation qui comporte plusieurs étages, c'est le syndic de copropriété qui assure l'entretien des trottoirs. Pour un immeuble où un seul propriétaire loue plusieurs logements, l'entretien du trottoir repose sur chacun des occupants.

Quelles obligations ?

Comme défini par arrêté municipal, « le balayage étant une charge de la propriété, les propriétaires, ou leurs représentants qualifiés (gérants, locataires, gardiens...) sont tenus de balayer le trottoir et son caniveau dans toute sa largeur et sur toute la longueur de la ou des façades. Les saletés et déchets collectés lors des opérations de nettoyage doivent être ramassés, compostés ou évacués à la déchèterie ». S'il est constaté, le manquement à ces obligations peut faire l'objet d'un procès-verbal et être poursuivi conformément aux textes en vigueur.





un Marchiennois passionné
Thierry TENEUL



Professeur agrégé en Arts Plastiques et Docteur en Art et Science de l'Art, Thierry est un amoureux du patrimoine historique, culturel et naturel. Membre de longue date des Amis de Marchiennes, il en a pris la présidence il y a plus de 10 ans. Il est aussi sculpteur, représentatif du Land Art, avec de multiples réalisations à travers le monde, et une présence significative cette année au festival Eldorado de Lille 3000.

Qu'est-ce-que le Land Art ?

Le mouvement artistique a démarré aux États-Unis à la fin des années 1960. L'idée première était de sortir l'art des musées pour le placer au cœur des paysages et ainsi le lier à la vie. Les artistes du début ne se préoccupaient pas des matières utilisées. Depuis les années 80-90, ceux de ma génération, tout comme moi, avons un questionnement plus conscient de l'écologie et du respect de la nature. Même si je ne m'interdis pas l'utilisation de matériaux artificiels, je privilégie tout de même les matières premières naturelles comme le bois, le bambou ou le roseau, dans un souci d'intégration de l'œuvre dans son environnement.

« L'inspiration vient ensuite de la thématique mais peut aussi venir du lieu d'exposition et des récits locaux »

Comment se déroule votre processus de création ?

Mes premières sculptures en milieu naturel remontent à 1986. Pendant une dizaine d'années, il a fallu me faire un nom. Maintenant, c'est plus confortable. Pour moitié, je réponds à des appels à projets et pour l'autre moitié, je suis directement sollicité par les organisateurs de l'événement, surtout au niveau régional. L'inspiration vient ensuite de la thématique mais peut aussi venir du lieu d'exposition et des récits locaux. Je crayonne beaucoup d'idées sur un petit carnet avant d'obtenir le croquis définitif, souvent très fidèle au résultat final réel.

« J'ai toujours été attentif à la place de l'homme face à la nature et à son environnement »

D'où vous vient votre vocation d'artiste ?

Déjà tout petit, j'aimais dessiner et j'étais plutôt bon ! Plus tard, c'est assez naturellement que j'ai embrassé la carrière d'enseignant en arts plastiques. J'aime transmettre et éveiller à la culture dans des territoires où elle est peu présente. Le métier de sculpteur est venu en parallèle. Ayant grandi dans une ferme à la campagne, j'ai toujours été attentif à la place de l'homme face à la nature et à son environnement. L'acte artistique permet de donner à penser et de délivrer certains messages. Je peux passer d'une sculpture d'atelier de taille modeste à des réalisations plus monumentales, à l'échelle du paysage où elles vont être installées.



Abris Nomades, à Baisieux

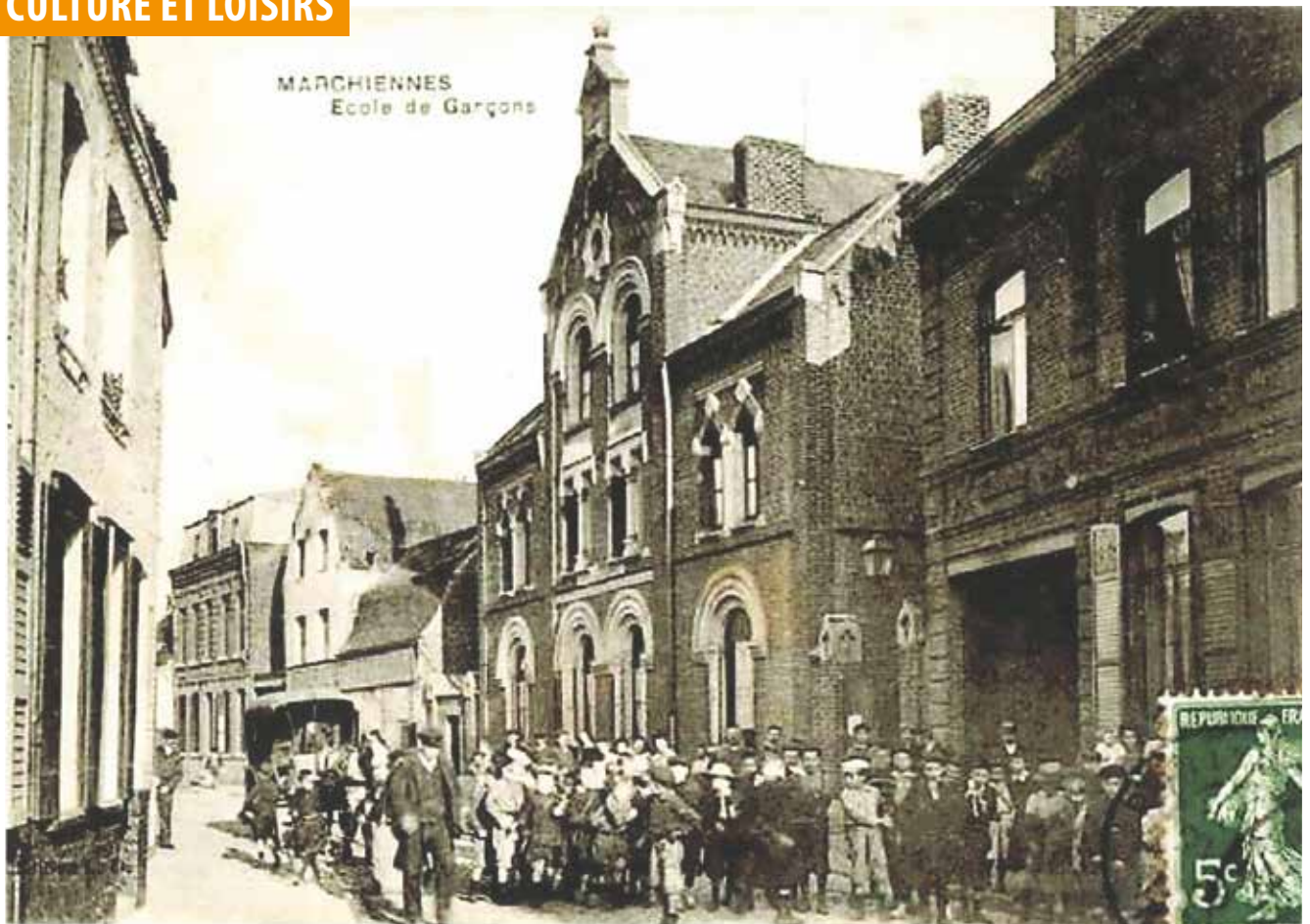
« Chaque artiste a pu livrer son regard sur l'eldorado et instaurer un dialogue entre les lieux et les œuvres »

Vous participez au festival Eldorado. Qu'y présentez-vous ?

J'ai été sélectionné par l'équipe de Lille 3000 pour être commissaire d'exposition sur la partie Jardins. J'ai supervisé l'installation d'œuvres sur onze communes, le long du sentier des Boucles de la Marque. J'ai décidé les lieux, choisi les artistes et réalisé moi-même deux sculptures, à Anstaing et Baisieux. Le projet a été inauguré le 19 mai et sera visible jusqu'au 1^{er} décembre. Chaque artiste a pu livrer son regard sur l'eldorado et instaurer un dialogue entre les lieux et les œuvres. Pour ma part, j'ai travaillé sur l'idée de la frontière et j'ai été inspiré par un vieux blockhaus déniché lors de mes repérages, ce qui a donné vie aux Abris Nomades et à Case Mate.

Avez-vous d'autres projets pour cette année ?

Après Lille 3000, j'ai créé des bancs en branchages sur un sentier artistique à Hautecour en Savoie. En juillet, je vais participer à un festival nature au nord des Pays-Bas avec une dizaine d'autres artistes. Fin août, j'ai été retenu pour l'installation d'une œuvre au cœur d'une église en ruine, près de Bordeaux. Il est aussi possible que je réponde à un appel à projet en Corée, pays où j'ai déjà travaillé. Je crée mes sculptures directement sur le lieu d'exposition quelques temps avant l'inauguration de l'événement et, selon la commande, cela peut prendre de quelques jours à un mois complet. Tout est donc question d'agenda et bien entendu d'envie, indispensable à toute création. ■



« Après-midi d'été à l'école communale de la rue Pasteur » Classe de CM2 – 1949

Nous étions à la fin d'un cycle bienheureux,
Nos esprits et nos corps se cherchaient, se formaient
Ne sachant point encore ce que demain serait,
Si les jours à venir s'annonçaient gris ou bleus.

En ce début d'été, à l'approche des vacances,
Alors que le soleil dardait ses blancs rayons,
Demeurer attentif devenait performance
Garder l'esprit ouvert... cruelle punition !

Une douce torpeur enveloppait ces lieux
Où de jeunes élèves s'astreignaient à comprendre
Ce qu'on leur enseignait, ce qu'ils pouvaient attendre
D'une vie à bâtir avant que d'être vieux.

Des volées de moineaux, piailleurs émérites,
Perchés dans la fraîcheur des tilleuls ombragés,
Tentaient obstinément, par leurs cris répétés
D'empêcher la venue d'une sieste illicite.

Par les portes ouvertes, la rue nous adressait
Les échos familiers de ses activités :
Bruit des sabots ferrés des lourds chevaux de trait
Martelant le pavé de leur pas chaloupé

Tandis que les grelots de leurs jolis colliers
S'agitaient, tressautaient et tintinnabulaient
Diffusant à l'entour des impromptus guillerets
Que nul compositeur n'eût pu improviser.

Réclamant le silence, retentissait parfois,
La cloche péremptoire du vieux garde champêtre
Avant de déclamer de sa bien rauque voix
« les avertissements » officiels qu'il avait à transmettre.

De la Scarpe voisine pouvaient se propager,
D'une corne de brume, les très déchirants sons
Émis d'une péniche soucieuse d'annoncer
Son arrivée prochaine à l'écluse d'amont.

Et quand retentissait strident, libérateur,
Le sifflet annonçant l'heure de la récré,
L'ensemble de l'école sortait de la torpeur
Et tout ce petit monde ne pensait qu'à jouer,

Très vite, dans la cour, les jeux s'organisaient :
Quatre coins, chat perché ou balle au prisonnier,
Oubliés « Charlemagne », « Théophile Gautier » !
Être au jeu le meilleur voilà ce qui comptait !

Que de fois depuis lors, ai-je pu regretter
Tous ces petits bonheurs si mal appréciés,
La couleur et l'odeur de l'encre sur mes doigts,
Le crissement de la craie sur le tableau de bois.

Après le défilé du quatorze juillet,
À l'heure inévitable de la dispersion,
Bon nombre d'entre nous allaient se séparer
Et pour moi la rentrée se ferait en pension !



Les structures gonflables ont toujours la côte !

NOS QUARTIERS D'ÉTÉ : le monde scientifique à portée de jeux

La 4^{ème} édition de l'événement revient pour animer votre été. Programmé du 1^{er} au 4 août et le 30 août, il vous offrira une pléiade d'animations gratuite pour toute la famille.

Porté par l'association Marchiennes À Dos et Rabiah Araben, coordinatrice de la manifestation et responsable du Point Rencontre Jeunes, le dispositif sera toujours cofinancé par la Région et la commune. La S.I.A., le bailleur social de la résidence de la Dordonne, apportera aussi un soutien financier pour la programmation du 30 août. La CCCO aidera les organisateurs dans leur démarche de tri sélectif par le biais de prêt de gobelets réutilisables.

Du 1^{er} au 4 août : la science s'invite au Jardin des Moines

Pas besoin de blouses blanches de laboratoire pour ce premier temps fort ! Les thèmes scientifiques qui seront abordés pendant les quatre jours se feront de manière très ludique et appliquée. C'est promis, vous en apprendrez plus sur le monde qui nous entoure tout en vous amusant. Au menu des activités : espace, astronomie, environnement, énergie, physique-chimie et agronomie. Retrouvez aussi vos stands habituels, qu'ils soient créatifs ou sportifs, les structures gonflables, la petite restauration, la buvette ainsi que les animations chapeautées par le collectif des habitants et les associations.

Le 30 août : la Dordonne en fête

Après un premier essai très réussi en 2018, Nos Quartiers d'Été vous concocte une nouvelle journée de clôture récréative et festive le 30 août. Le programme, sans thématique particulière, vous proposera une structure gonflable, des jeux de kermesse, des stands divers, restauration et buvette...

sans oublier la traditionnelle soirée barbecue. Les habitants de la résidence associés, le bailleur social partenaire, l'espace herbeux sécurisé, les animations pour toute la famille... tout est réuni pour vous assurer détente et convivialité et booster ces derniers jours de vacances avant la rentrée.

Bénévoles et associations toujours mobilisés

Toujours aussi indispensables au bon déroulement de la manifestation, quelque 70 à 80 bénévoles seront mobilisés sur le terrain et en coulisses. On retrouvera les jeunes du PRJ et leurs parents, les membres du Comité des Fêtes, de Remue-Méninges, des P'tits Sorciers, de Grimoire et Sortilèges, des Amis et de l'USEP du Grand Meaulnes, de Sogyma Judo, de l'Olympique Marchiennois et de l'Amicale des Sapeurs-Pompiers qui ont déjà répondu présent à l'appel. Ils géreront l'installation, l'accueil, l'encadrement, la mise en place et le fonctionnement des animations. Si le cœur vous en dit, il est encore temps de proposer votre participation, même pour quelques heures. ■

INFOS PRATIQUES / CONTACT

Du 1^{er} au 4 août : Jardin des moines de 17h30 à 20h30

Le 30 août : Résidence de la Dordonne de 15h à 22h

Entrée gratuite (sauf restaurations et boissons)

Les - de 8 ans doivent être accompagnés d'un adulte
marchiennesados@marchiennes.fr

Facebook : Nos Quartiers d'Été - Marchiennes



Démonstration de jeunes licenciés du club de karaté

Forum des associations : faites votre choix !

Rendez-vous incontournable pour les familles qui cherchent des activités pour leurs enfants mais aussi pour les adultes et les seniors, le forum des associations se déroulera le 14 septembre.

Qui dit rentrée, dit reprise des activités. Plus d'une vingtaine d'associations marchiennes seront regroupées à l'occasion de ce premier grand rendez-vous de la rentrée.

Des infos et des démonstrations

Les nombreux bénévoles présents sur les stands recueilleront les inscriptions et répondront à vos questions sur des domaines aussi variés que le sport, la culture, ou encore des animations de loisirs/détente. Ce forum vous offre également la possibilité d'assister à des démonstrations des structures présentes. Danses, arts martiaux, sports collectifs se succéderont toutes les 30 minutes sur l'espace central de la salle Michel Bernard.

L'occasion de s'investir

L'événement, c'est aussi l'occasion de mettre en avant le travail réalisé tout au long de l'année par les associations et leurs dirigeants. Alors pourquoi ne pas leur donner un petit coup de pouce, en vous engageant bénévolement dans l'une d'entre-elles ? Enfin, pour les nouveaux résidents de la commune, la manifestation est l'occasion idéale de s'intégrer rapidement dans la collectivité. N'hésitez plus ! Ce forum est résolument la vitrine de la diversité et de la richesse du tissu associatif marchiennois. ■

Infos pratiques : le forum des associations s'installe salle Michel Bernard le 14 septembre de 14h à 19h30. Entrée gratuite. Renseignements auprès du service des sports 03 27 91 17 54. L'inscription pour les associations est encore possible.

UN SEMI-MARATHON : ÇA SE PRÉPARE !

Les 10 et 21,1 km c'est l'événement sportif de l'année ! La 27^{ème} édition se déroulera le dimanche 13 octobre. Toute l'équipe de l'Office Municipal des Sports s'active pour vous proposer un événement de qualité. Pour ce faire, les organisateurs ont besoin de nombreux bénévoles (installation, signaleurs, inscriptions, ravitaillements). N'hésitez pas à contacter Cathy Barloy, responsable des courses, au 03 27 91 17 54 pour faire partie de cette belle aventure humaine.

Une réunion de préparation se déroulera le jeudi 26 septembre à 18h30 en salle Moïse Dufour.

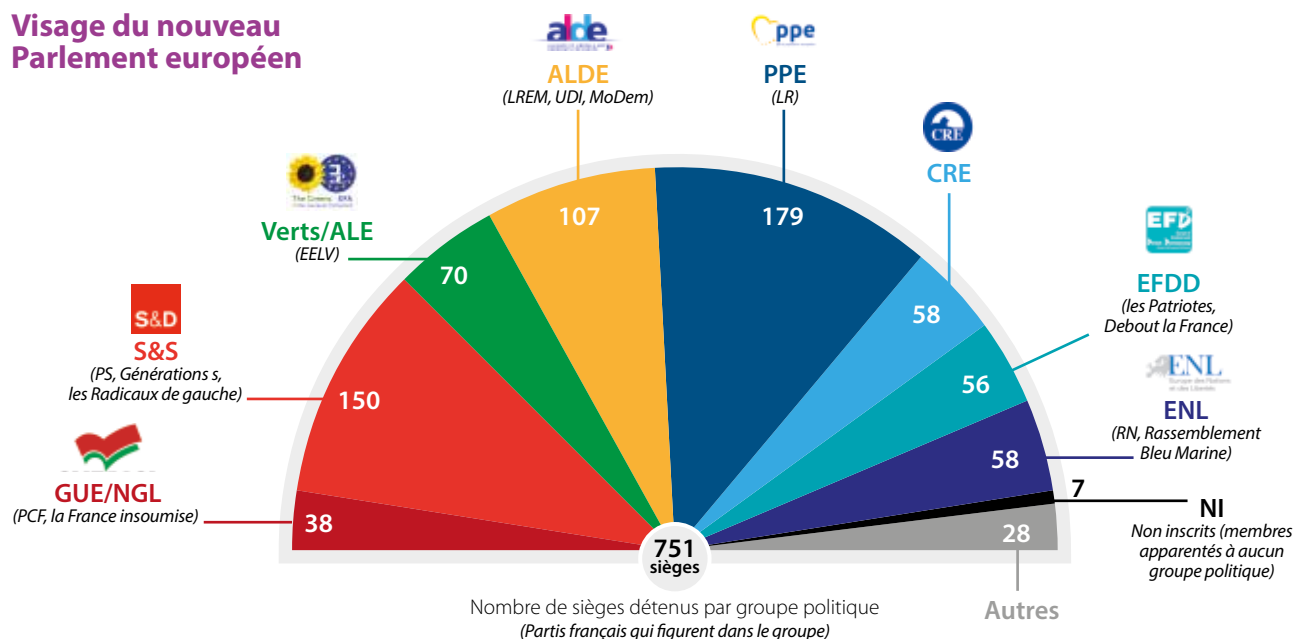




ÉLECTIONS EUROPÉENNES 2019 LES RÉSULTATS

Le dimanche 26 mai (et le 25 mai pour certains territoires d'outre-mer), plus de 47 millions d'électeurs français étaient appelés à se rendre aux urnes pour élire leurs 79 représentants au Parlement européen – seuls 74 d'entre eux siégeront tant que le Royaume-Uni n'aura pas quitté l'UE. Au niveau national, la participation a atteint 50,12 % contre 52,08 % dans notre commune.

Visage du nouveau Parlement européen



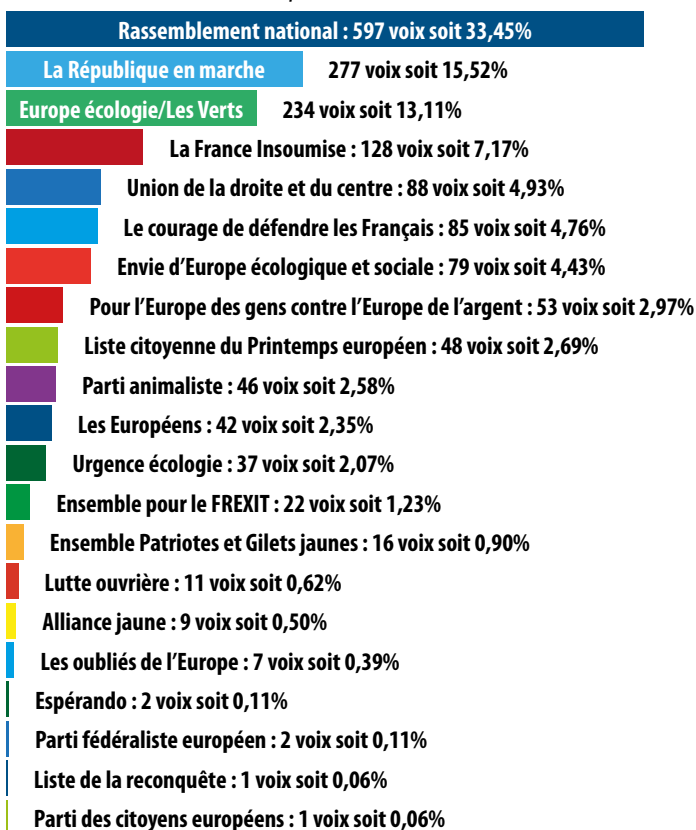
Les résultats au niveau national

Rassemblement national : 23,3% soit 23 sièges - La République en marche : 23,4% soit 23 sièges - Europe écologie/Les Verts : 13,5% soit 13 sièges - Les Républicains : 8,5% soit 8 sièges - La France insoumise : 6,3% soit 6 sièges - Parti socialiste/Place Publique : 6,2% soit 6 sièges.

Les résultats pour notre commune sur 1785 votes exprimés

Rassemblement national : 597 voix soit 33,45% - La République en marche : 277 voix soit 15,52% - Europe écologie/Les Verts : 234 voix soit 13,11% - La France Insoumise : 128 voix soit 7,17% - Union de la droite et du centre : 88 voix soit 4,93% - Le courage de défendre les Français : 85 voix soit 4,76% - Envie d'Europe écologique et sociale : 79 voix soit 4,43% - Pour l'Europe des gens contre l'Europe de l'argent : 53 voix soit 2,97% - Liste citoyenne du Printemps européen : 48 voix soit 2,69% - Parti animaliste : 46 voix soit 2,58% - Les Européens : 42 voix soit 2,35% - Urgence écologie : 37 voix soit 2,07% - Ensemble pour le FREXIT : 22 voix soit 1,23% - Ensemble Patriotes et Gilets jaunes : 16 voix soit 0,90% - Lutte ouvrière : 11 voix soit 0,62% - Alliance jaune : 9 voix soit 0,50% - Les oubliés de l'Europe : 7 voix soit 0,39% - Espérando : 2 voix soit 0,11% - Parti fédéraliste européen : 2 voix soit 0,11% - Liste de la reconquête : 1 voix soit 0,06% - Parti des citoyens européens : 1 voix soit 0,06%

Les résultats pour notre commune :





TOURS DE GARDE* LE WEEK-END DES PHARMACIES DE SOMAIN, ANICHE ET ENVIRONS

Pour connaître les pharmacies de garde la nuit en semaine, contactez **SERVIGARDE** : www.servigardes.fr ou 0825 74 20 30 (0.15€ la minute)

Du samedi 6 juillet au lundi 8 juillet :	Pharmacie COUPÉ-MASNIN à ANICHE
Du samedi 13 juillet au lundi 15 juillet :	Pharmacie MAILLOT à SOMAIN
Du samedi 20 juillet au lundi 22 juillet :	Pharmacie CONDETTE à MONCHECOURT
Du samedi 27 juillet au lundi 29 juillet :	Pharmacie POTHIER à MASNY
Du samedi 3 août au lundi 5 août :	Pharmacie LEPAGE-BRIERE à AUBERCHICOURT
Du samedi 10 août au lundi 12 août :	Pharmacie SAMBOURG à ANICHE
Le jeudi 15 août :	Pharmacie LOUIS à FENAIN
Du samedi 17 août au lundi 19 août :	Pharmacie MELLADO-ANZALONE à ÉCAILLON
Du samedi 24 août au lundi 26 août :	Pharmacie KONIECZKA-DELHAYE à FENAIN
Du samedi 31 août au lundi 2 septembre :	Pharmacie DECROOS à ANICHE

* Ce planning est communiqué sous réserve de modifications. Nous vous invitons à contacter Servigarde avant de vous déplacer.

COUPÉ-MASNIN	26 rue Henri Barbusse	59580 ANICHE	03 27 92 51 30
DECROOS	29 rue Patoux	59580 ANICHE	03 27 92 43 15
SAMBOURG	1 bis rue Kopierre	59580 ANICHE	03 27 92 51 12
LEPAGE-BRIERE	16 rue Bernonville	59165 AUBERCHICOURT	03 27 92 46 78
MELLADO-ANZALONE	40 rue Nationale	59176 ÉCAILLON	03 27 92 70 42
KONIECZKA-DELHAYE	71 rue Jean Jaurès	59179 FENAIN	03 27 86 81 10
LOUIS	3 rue Jean Jaurès	59179 FENAIN	03 27 86 57 51
POTHIER	85 rue du 8 mai 1945	59176 MASNY	03 27 99 54 00
CONDETTE	28 rue Waldeck Rousseau	59234 MONCHECOURT	03 27 80 90 08
MAILLOT	1 bis rue Pasteur	59490 SOMAIN	03 27 86 56 42

Leila HELLE, psychoéducatrice-psychopédagogue, s'est installée au 1 rue Jean Jaurès (au sein du cabinet médical). Vous pouvez prendre rendez-vous au 07 67 48 47 20.

NAISSANCES

Luka Max Simon LANGREZ, né le 8 mars 2019 à Seclin (Nord) - **Mathilde Annick Nathalie BONNET**, née le 9 mars 2019 à Lambres-lez-Douai (Nord) - **Astrid Louison Gabrielle PICAVET**, née le 9 mars 2019 à Lille (Nord) - **Camille Tom LAURENT**, né le 27 mars 2019 à Saint-Saulve (Nord) - **Bastien Samuel HORNAIN**, né le 29 mars 2019 à Villeneuve d'Ascq (Nord) - **Valérian Philippe Mathieu BERTON**, né le 27 avril 2019 à Seclin (Nord) - **Mael COLLIN**, né le 22 mars 2019 à Lambres-Lez-Douai (Nord) - **Romie Annick Roselyne WATEL VERNALDE**, née le 09 mai 2019 à Villeneuve d'Ascq (Nord)

MARIAGE

Jean-Benoît Marie DELEFOLLY et Aurélie Marie Sophie LOMBARD, le 06 avril 2019 - **Charles Daniel Jacques BONNAND et Sophie Madeleine Renée Pascale ROCQUET**, le 06 avril 2019 - **Franck Serge PARENT et Fanny Angèle Marie CRÉTEUR**, le 20 avril 2019 - **Sébastien Guy Fulvio GAILLIARD et Anaïs Charline Marie-Madeleine DEHAFFREINGUE**, le 11 mai 2019

DÉCÈS

Jacqueline Léocadie ALLOUCHERY, veuve VOLCIO, âgé de 90 ans, le 04 mars 2019 à Dechy (Nord) - **Joseph Paul Maurice DEWYNTER, âgé de 87 ans**, le 20 mars 2019 à Valenciennes (Nord) - **Nathalie Béatrice LACQUEMENT, âgée de 52 ans**, le 20 avril 2019 à Marchiennes (Nord) - **Henri Oscar COUSIN, âgé de 87 ans**, le 22 avril 2019 à Marchiennes (Nord) - **Bernard Albert DEBAISIEUX, âgé de 71 ans**, le 22 avril 2019 à Dechy (Nord) - **Jean-Paul Louis Marcel DERASSE, âgé de 83 ans**, le 26 avril 2019 à Marchiennes (Nord) - **Emilienne Marie Jeanne HYNAUX, âgée de 91 ans**, le 19 mai 2019 à Marchiennes (Nord)

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes, qui par leur présence, messages, envois de fleurs et dons, ont témoigné de leur sympathie lors du décès qui nous a frappés et nous les prions de trouver ici l'expression de notre plus vive gratitude.

*Kelly Mercier et Christophe Broutin
Sandy Mercier et Kévin Lanois
Toute sa famille*



COLLECTE DES DÉCHETS

Pour les ordures ménagères - bacs gris :
le vendredi dès 6h



Pour les déchets recyclables et verre bacs jaunes et verts :
le mardi des semaines impaires dès 6h
(passage les 2, 16 et 30 juillet / 13 et 27 août)

Pour les déchets végétaux : le vendredi dès 6h

Merci de rentrer vos poubelles dès le passage de la société de collecte.

Pour les encombrants :
Sur rendez-vous au **n° vert 0 800 4000 59**

Les bouteilles en verre peuvent être apportées aux bornes à verre.

OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu vos clés, votre portable, un bijou, des lunettes ou le doudou de votre petit bout'chou ? Sachez que l'accueil de l'état civil conserve dans ses locaux des objets trouvés sur la commune et qui lui sont ramenés régulièrement.

Si vous avez égaré l'un d'eux, n'hésitez pas à prendre contact avec l'accueil au 03 27 94 45 00.

POINTS SACHETS

Pour les déjections canines

Rue de la Paix
Place Gambetta
Jardin Public
Résidence de la Dordonne

BALAYAGE DES FILS D'EAU

Prochains passages :

14 et 15 octobre

HORAIRES DÉCHÈTERIE DE RIEULAY

Accès avec la carte Pass'Déchets

■ **Été (à partir du 1^{er} avril) :**

Du mardi au samedi : 9h/12h15 - 13h30/18h30
Le dimanche de 9h à 12h

■ **Hiver (à partir du 28 octobre) :**

Du mardi au samedi : 9h30/12h15 - 13h30/17h
Le dimanche de 9h à 12h

■ **Fermée les jours fériés et le lundi**

PAPILLONS BLANCS



AVIS DE QUÊTE SUR LA VOIE PUBLIQUE
Dimanche 8 septembre

Nous vous informons que sur arrêté préfectoral, en date du 21 mai 2019, le Préfet de la région Hauts-de-France autorise L'Union Départementale des Associations de Parents d'Enfants Inadaptés (UDAPEI) « Les Papillons Blancs », sise 194/196 rue Nationale - 59000 LILLE, à organiser une quête sur la voie publique sur le territoire du département du Nord, pour la journée du dimanche 8 septembre 2019. Ladite quête sur la voie publique pourra débuter la veille de la journée autorisée, soit le samedi 7 septembre 2019.

Les personnes habilitées par l'UDAPEI « Les Papillons Blancs » à procéder à cette quête devront être en possession d'une carte établie par l'association et visée par l'administration préfectorale, à savoir par le Préfet du Nord pour les quêteurs intervenant dans l'arrondissement de Lille et par les Sous-préfets d'arrondissements pour les quêteurs intervenant dans les autres arrondissements du département du Nord.

PASSION N°17



INFORMATION SUR LE MAGAZINE PASSION

DATES LIMITES DE DÉPÔT DES ARTICLES

Le 25 juin 2019 pour la parution du mois de septembre 2019.

Le 04 septembre 2019 pour la parution du mois de novembre 2019.

Les articles sont à transmettre au service communication
communication@marchiennes.fr/03 27 94 62 60

Merci de respecter les dates limites de dépôt des articles. Tout dépôt hors délais ne sera pas pris en compte.

TARIFS ENCARTS PUBLICITAIRES

Page complète : 60 €

½ page : 40 €

¼ de page : 30 €

Pour toute insertion d'une publicité dans votre magazine PASSION, nous vous demandons de prendre contact en mairie avec le service Enseignement-Animation-Jeunesse (03 27 92 90 67).



GRUPE MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES MARCHIENNOIS (CMJM)

Il nous tenait à cœur de mettre en place durant notre mandat, un conseil municipal des jeunes marchiennois. C'est désormais chose faite. Début mai, les jeunes élus ont pris place pour leur premier conseil municipal et pour le vote de leur maire et adjoints (1 maire, 4 adjoints et 13 conseillers municipaux). Nous sommes persuadés que leurs visions des choses et l'apport d'idées nouvelles, bénéficieront à toute la commune. Ces jeunes ont pris un engagement fort et montrent leur envie de s'impliquer dans la vie communale. Ils seront accompagnés par des élus, des personnes du service EAJ, des directeurs et directrices d'école et des représentants des parents d'élèves.

Favoriser la participation des jeunes à la vie locale dans le respect de soi, le respect des autres et de son environnement, voilà un des principaux objectifs de ce nouveau conseil municipal.

Socialement parlant, ces rencontres inter-générationnelles pourront, sans nul doute, s'avérer très riches.

Au nom du groupe Marchiennes de toutes les forces, nous leur souhaitons donc un excellent mandat et une très belle première expérience dans notre commune.

TRAVAUX

Les travaux de la rue Corbineau viennent de débuter, la circulation sera interrompue à partir de la rue Pasteur, ainsi qu'au passage sous la voûte.

L'accès mairie par la rue Corbineau sera donc fermé et ne pourra se faire que par la rue Marguerite Dubois (parking mairie). Le montant total de ces travaux (frais d'étude compris) s'élèvera approximativement à **225 000€ TTC**.

Nous envisageons également des travaux de gros entretien rue Victor Bourle, et rue de l'abbaye, en effet le tapis sur la chaussée de ces voies nécessite d'être refait.

Concernant les écoles Brassens et Dolto, nous attendons les accords de subvention pour le changement de fenêtres du restaurant scolaire et de la cuisine ainsi que des travaux acoustiques dans le restaurant scolaire. En cas d'accord d'attribution des subventions demandées, les travaux pourraient débuter durant les vacances de la Toussaint 2019 et d'hiver (février-mars) 2020.

Les élus de MARCHIENNES DE TOUTES LES FORCES

GRUPE MARCHIENNES J'Y CROIS !



Marchiennes, J'y Crois ! Marchiennes autrement !



Jocelyn OGER



Monique DANQUOINS



Brigitte WAMBRE



Éric PÉRU

Notre équipe s'agrandit ; elle a pour objectif d'être au maximum à l'écoute et de rassembler les habitants de la commune. Elle se veut avant tout constructive en ayant une vision réelle et objective des besoins de chacune et chacun.

Notre volonté est d'assurer un développement construit et serein de notre commune et nous tiendrons compte vos suggestions; nous vous consulterons dans le but de répondre au mieux à vos préoccupations pour les questions notamment d'intérêt général, de sécurité, d'aménagement ou de transformation des lieux publics, de dynamisation du centre-ville afin de le rendre plus vivant.

Lors d'un Conseil municipal qui s'est tenu en 2018, nous avons demandé une étude d'aménagement de la voirie, des accès au centre-ville et aux commerces, afin de sécuriser la traversée de la ville qui est de plus en plus fréquentée. Nous renouvellerons notre demande restée vaine.

Pour réduire les dépenses, nous souhaitons renforcer les liens au sein de la communauté de communes et des autres organismes en unissant nos forces et en entreprenant des actions conjointes, profitables à tous. Il est important de nous tourner vers l'avenir et que nos projets soient étudiés, non seulement à court terme mais aussi sur le long terme.

Pour les voir naître, nous vous invitons à nous faire part de vos besoins quels qu'ils soient et à nous contacter. Vos attentes doivent être au cœur de notre projet. Toute idée d'innovation sera la bienvenue pour tendre vers une commune plus attractive. Ainsi, nous souhaitons rendre durables nos actions.

Les articles parus dans la presse : la Voix du Nord le 2 avril et l'Observateur du Douaisis du 11 avril expriment clairement la ligne de conduite qui sera la nôtre dans les mois à venir. Nous sommes à votre écoute, attentifs à vos attentes. A bientôt.

**Pour et avec l'équipe de Marchiennes J'y Crois !
Marchiennes Autrement !
Jocelyn Oger**

Venez nous rencontrer le 1^{er} samedi de chaque mois salle des permanences en mairie de 11 h à 12 h sur rendez-vous au 06 86 85 28 34.

N'hésitez pas à nous contacter ou laisser un message à l'adresse suivante : marchiennesjycrois@gmail.com

Liste des Associations Marchiennes

ASSOCIATIONS SPORTIVES

• ADIFA	Aïkido	Franck BARBOTIN	06 62 30 66 75
• Amicale laïque Section Gym	Gym	Annette MACAREZ	
• Blicc's Move	Danse	Véronique STANISLAWIAK	
• BMX club de Marchiennes	Bicross	Ludovic LECLERCQ	06 74 72 16 84
• Body Building Club Marchiennois	Body building	Philippe MERLIN	
• Club Cyclo Marchiennois	Vélo	Didier DUPUY	
• Danse en Corps	Danse thérapeutique	Élodie DUPIRE	
• Esprit Martial - Marchiennes	Karaté, Krav Maga	Alexis PLANCKAERT	06 78 48 56 70
• L'Europe à Pétanque	Pétanque	Olivier PESIN	06 65 07 93 23
• La Gym des petits petons	Bébé Gym	Noémie DEMEER	06 30 02 23 72
• La Pétanque Marchiennoise	Pétanque	Patricia LARUELLE	
• La Rapide de Marchiennes	Colombophilie	Jean-Marc DASSONVILLE	
• LD BALL-TRAP	Ball-trap	David LEGRAND	
• Les Fous du Volant	Badminton	Marie-Pascale DUPUY	06 32 46 23 32
• Les Pieds Verts	Marche	Alain DUCROQUET	06 06 69 53 23
• Office Municipal des Sports	Sport	Michel LERICHE	03 27 91 17 54
• Olympic Marchiennois	Football	Emmanuel COGET	06 49 79 00 23
• Shooting Club de Marchiennes	Tir	Gaëtan DELANNOY	
• Sogyma Section Judo	Judo	Xavier DESMYTER	07 83 39 43 44
• Tir Sportif Marchiennois	Tir	Pascal LAMARCO	06 71 79 67 97
• USAC SMBB	Basket	Adrien MALAPEL	06 62 68 69 99
• Volley Club			
Marchiennes Somain	Volley-ball	Vincent BALLENGHIEN	06 83 71 48 07
• Zum'Basik	Zumba	Perrine DECARPENTRY	06 88 89 13 82

ASSOCIATIONS FÊTES, CULTURE, HISTOIRE

• Art Do Brasil	Échanges culturels	Jean-Christophe BAR	
• Association française des marchands de JIN	Échanges culturels	Yan XI	06 95 46 85 18
• Boulev'art des étoiles	Activités artistiques	Jean-Patrick BIELAWSKI	06 60 02 38 64
• Bouts d'laine	Tricot	Frédérique COVILLERS	06 63 65 75 17
• Cercle historique de la Vallée de la Scarpe	Histoire	Maurice DESCARPANTRIES	
• Cercle des Retraités	Retraités	Didier CROIN	06 12 84 61 47
• Comité de Jumelage Marchiennes- Speldhurst	Jumelage	Odile LASAGESSE	06 83 83 00 39
• Comité des Fêtes	Animations, sorties, fêtes...	Bernadette DEHAENE	03 27 89 37 87
• Contes en Pays de Marchiennes	Conteuses et conteurs de Marchiennes	Nathalie DESJARDINS	
• EIKLECTIK	Musique	Mickaël GAADAOUI	
• Festi Voyages	Voyages	Pascale LECLERE	
• Gîtes d'accueil et d'escapades à Marchiennes	Gîte de groupe	Eugénie BAISEZ	
• Grimoire et Sortilèges	Animations, spectacles	Katia VOISIN	06 83 68 39 45
• Le Remue-Ménages	Atelier mémoire	Martine DELZENNE	03 27 95 31 66
• Les Amis de l'Orgue	Préservation patrimoine : orgue	Cédric COLOMBIER	+32495577145
• Les Amis de Marchiennes	Patrimoine, gestion du musée	Thierry TENEUL	03 27 94 62 61
• Les Rats'Thé	Théâtre	Harmonie MANOUVRIER	
• Marchiennes Culture et Loisirs	Activités culturelles	Stéphane CHAPELANT	03 27 90 58 54
• Marchiennes Fêtes et Cérémonies	Animations, Événements	Charles MARTIN-RUIZ	06 76 86 88 58
• Passion Joie Loisir	Loisirs	Jonathan FLOUROU	
• Tous en Fête	Animations...	Christophe QUEVA	

ASSOCIATIONS DE CHASSE ET PÊCHE

• Association des Chasseurs du Chemin Vert -Groupement du Bois de Faux	Chasse	Maxence FLAMENT	06 10 29 60 29
• Groupement Cynégétique	Faune sauvage	Jean-Marc DUJARDIN	
• Les Amis de la Vigilante	Pêche	Jean-Marie BOCQUET	

• Société de Chasse d'Elpret	Chasse	Sylvain VAUCELLE	
• Société de Chasse du Marais de Marchiennes et de Bouvignies	Chasse	Valérie DESMOND	
• Société de Chasse La Chapelle du Marais	Chasse	Pierre HENNICAUX	
• Société de Chasse La Marchiennoise	Chasse	Eric DELACROIX	
• Société de chasse La Vigilante du Marais d'Elpret	Chasse	Jean-Louis HALLUIN	
• Société de Chasse Saint Hubert	Chasse	Emile CROIN	

ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

• A.C.P.G	Anciens combattants	Jean-Pierre LONGELIN	
• Mémoire de nos Aïeux	Histoire	Guillaume LESOIN	
• U.N.C. Section Marchiennes	Anciens combattants	Alain RABIN	06 65 01 93 90

ASSOCIATIONS DE RÉSIDENTS DE QUARTIER

• Association des Campeurs des Évoiches	Groupement de résidents	Corinne BONIFACE	06 42 27 08 00
• Association des Habitants de la Résidence de la Scarpe	Groupement d'habitants	Désiré JOLY	03 27 90 46 66
• Association syndicale libre du Lotissement Le Clos Fleuri	Groupement d'habitants	Franck VAN CLEEMPUT	
• Le Pavé d'Orchies	Groupement d'habitants	Elisabeth BONVOISIN	

ASSOCIATIONS JEUNESSES ET FAMILIALES

• Les Ch'ti Bouts	Ateliers d'éveil, gestion de la ludothèque	Aline LEVENT	09 51 25 01 22
• MAM Aventure	Activités enfants, assistantes maternelles	Virginie HENRY	03 27 90 35 36
• Marchiennes A Dos	Activités et sorties pour adolescents	Solène BEUCHOT	

ASSOCIATIONS DES ÉCOLES ET DU COLLÈGE

• A.P.E.L Ecole Ste Thérèse	Parents d'élèves	Arnaud DESBOUVRIES	
• APE - Collège M. Yourcenar	Parents d'élèves	Estelle DUMONT-CANO	
• Les Amis du Grand Meaulnes	Parents d'élèves	Mélanie DELANNOIS	
• Les P'Tits Sorciers	Parents d'élèves	Cédric BAUDEN	
• OGECE Ecole Ste Thérèse	Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique	Emile SILVERT	03 27 90 40 11
• U.N.S.S.	Sport au collège	Clément ROSEREAU	
• U.S.E.P. Ecole le Grand Meaulnes	Sport à l'école	Clothilde DUTILLY	

ASSOCIATIONS SOCIALES/SANTÉ/CARITATIVES

• Amicale des Sapeurs Pompiers		Gaëtan VERRIEST	06 05 19 57 55
• Don du Sang		Christian WOITRAIN	06 14 28 03 07
• Les Restos du Cœur		Elizabeth DESMETTRE	06 48 00 01 50
• L'Ostrevant d'Espoir S'unir contre la mucoviscidose	Lutte contre la mucoviscidose	José PAGERIE	07 69 11 69 17
• Recyclage Solidarité	Emmaüs	Philippe CABESTAING	
• Secours Populaire		Christiane GOS	
• Un Souffle en Nord	Lutte contre la mucoviscidose	Pascal ROUSSEAU	

ASSOCIATIONS POLITIQUES

• Adimarch59			
• Marchiennes de toutes les forces		Claude MERLY	06 87 91 29 07
• Marchiennes, j'y crois !		Jocelyn OGER	06 86 85 28 34

ASSOCIATIONS D'UNIONS DES COMMERÇANTS

• U.C.A.M.	Union des commerçants	Pascale FLAMENT	06 74 07 94 01
------------	-----------------------	-----------------	----------------

Retrouvez toutes les informations et les actualités des associations de la commune sur le site marchiennes.fr



LES CH'TIBOUTS



Ch'tibouts d'info

Ateliers Parents / Enfants
Accueil de Loisirs
Ludothèque Fixe et Itinérante
Activités Adultes

JUILLET / AOÛT
2019

Ateliers : contact@chtibouts@gmail.com / 06 52 03 72 68 / Ludo : ludothequechtibouts@gmail.com / 06 95 24 16 97
"Les Ch'tibouts" : 59870 RIEULAY / 09 51 25 01 22 / www.chtibouts.fr / facebook : Association-les-chti-bouts

LUDOTHEQUE JEUX & JOUETS PROCHE DE CHEZ VOUS ET POUR TOUS !

SUR PLACE OU À EMPRUNTER (à partir de 2€ seulement /1 mois)



- **Ludothèque fixe à RIEULAY :**
Située juste en face de la base de loisir, la ludo vous accueille pour partager des petits et grands moments autour des jeux.
- **Ludothèque itinérante à WANDIGNIES-HAMAGE & à MARCHIENNES**

+ d'infos : chtibouts.fr & Facebook : Association-les-chti-bouts



ATELIERS PARENTS ENFANTS

NOUVEAU : Accueil Ludo le samedi !
Sur réservation au 06 52 03 72 68
2,50€ : adhérent / 7€ : non-adhérent

→ 0 / 6 ans : de 10h à midi :

- **Judi 11 juillet** Rieulay
Lecture Musicale avec "In Quie"

ATELIERS ORIGAMI

Pour tous, dès 6 ans, de 14h à 16h.
BIENVENUE AUX ADO & ADULTES !
lors des accueils "jeux libres"
à Rieulay

GRATUIT pour les adhérents

2,5€/pers. non adh.



JEUX EN EXTÉRIEUR



Par beau temps, la ludo s'installe sur l'espace vert de la Dordogne les 3 mardis de juillet !

(Sous réserve de modification et selon météo)



→ 6 / 13 ans : de 10h à midi :

- **Mercredi 10 juillet + 28 août** Rieulay
Poterie avec Séverine.

les Ateliers de la Ludo

Pour les + de 6 ans
activités manuelles,
ateliers cuisines

- **judi 11, 18 et 25 juillet**
- **judi 29 août**

Sur réservation
Places limitées
6€ adhérents / 8€ non adh.
matériel & goûters compris.
à Rieulay, de 14 à 17h, sur réservation.

Bien Joué TON ANNIVERSAIRE A LA LUDO !

Le samedi, de 14h30 à 17h30

- Découverte des jeux
- Animation
- Activités manuelles
- Goûter...

60€ Jusqu'à 8 enfants (à partager)

75€ non-adh. (à partager)

Sur réservation : 06 95 24 16 97

Les Ch'tibouts - 6 rue Suzanne Lamy - 59870 Rieulay / www.chtibouts.fr / Facebook : Association-les-chti-bouts

Sous réserve de modification. Mises à jour & téléchargement planning sur : www.chtibouts.fr & facebook : Association-les-chti-bouts
Une adhésion annuelle et familiale de 26€ est nécessaire pour participer aux activités (42€ pour les familles entières). Accès libre aux jeux sur place. Les enfants de - de 7 ans doivent être accompagnés.
Avec le soutien de : Fondation Ronald McDonald, Marchiennes, Rieulay, Wandignies-Hamage, CAF, Caser d'Orsmeux, Conseil Général, Conseil Régional, DDCS, REAAP

LE REMUE-MÉNINGES



À l'issue de l'animation, les membres du Remue-Méninges ont offert le goûter aux résidents de l'EHPAD

L'association au service de la mémoire et qui pratique son sport cérébral chaque jeudi

L'atelier mémoire se propose d'être un rendez-vous pour tous ceux qui veulent pratiquer des exercices d'entraînement mnésiques mais également un lieu d'échange. Comme on pratique une activité physique régulière pour rester en forme, toutes les études ont montré que la pratique d'exercices faisant appel à la mémoire permet de la conserver à un meilleur niveau. Il n'existe pas une, mais des mémoires. En effet, en première analyse, nous pouvons distinguer la mémoire sensorielle, la mémoire à court terme et la mémoire à long terme.

Notre capital de neurones est tellement important et sous employé que nous ne pouvons aller au terme de notre existence avec des potentialités préservées. Cela explique la qualité des performances mnésiques de certains sujets parfois âgés.

Le vieillissement normal n'entraîne pas une baisse généralisée de la mémoire. En conséquence pour cultiver et préserver sa mémoire, il est recommandé, d'une part d'avoir une bonne hygiène de vie et d'autre part d'exercer sa mémoire.

Notre atelier n'a que le but de permettre aux personnes qui le souhaitent d'entraîner leur mémoire et de devenir un lieu d'échange et de convivialité

ALORS VENEZ NOUS REJOINDRE pour vivre des moments de partage dans une ambiance sympathique et conviviale !

PROGRAMME À VENIR

(en plus des animations hebdomadaires)

Lundi 7 octobre : animation à la Résidence Émile DUBOIS dans le cadre de la semaine bleue.

Vendredi 11 octobre : déjeuner spectacle AU PASINO DE ST-AMAND

Dimanche 13 octobre : 8^{ème} participation au Semi-Marathon

Jeudi 7 novembre : LOTO à l'issue de la séance de 14h

Si vous voulez vous distraire et vous faire de nouvelles relations : Essayer le Remue-Méninges !

RAPPEL : chaque jeudi à la salle des fêtes de Marchiennes, il est toujours possible d'accueillir des nouveaux adhérents quels que soient le moment de l'année, le sexe, l'âge et le lieu de résidence.

INFOS : En juillet seule la séance de 14 à 15h15 est assurée. Pas d'animation les 1^{er} et 8 août.

L'ACTIVITÉ ESSENTIELLE DE NOTRE ASSOCIATION C'EST :
« ENTREtenir NOTRE MÉMOIRE
TOUT EN LUTTANT CONTRE LA SOLITUDE »

Si vous aussi vous voulez entretenir votre mémoire qui parfois vous fait défaut et si vous voulez vivre de bons moments venez nous rejoindre !!!

Contacts : Martine Delzenne La Présidente : 03 27 95 31 66,
Marie Grêmeaux La Secrétaire : 06 10 67 50 68



Autour du buffet confectionné par les adhérents du Remue-Méninges lors de l'auberge espagnole



MARCHIENNES CULTURE ET LOISIRS



Marchiennes Culture et Loisirs confirme et poursuit sa belle aventure culturelle

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le 5 avril en présence d'une trentaine d'adhérents. De manière chaleureuse et constructive, ce fut l'occasion de faire le point sur les événements passés et de valider les actions futures.

- A été décidé, sans surprise, de reconduire les activités permanentes et temporaires qui font le succès de notre association :
- dès septembre : reprise des cours de chant, dessin, théâtre et chorale
 - le 1^{er} septembre : Marchiennes à l'Américaine
 - le 6 octobre : Fête de la Sorcière
 - les 30 novembre et 1^{er} décembre : collaboration au marché de Noël
 - tous les derniers jeudis de chaque mois : « Et si on sortait à Marchiennes ? »

« Et si on sortait à Marchiennes ? »

Salle des Fêtes à 20h / Entrée au chapeau

PROGRAMMATION

- 26/09** : Magie Mentalisme avec Jazz le Magicien
- 31/10** : Art et Cie de Flines-lez-Râches
- 21/11** : Histoire contée du Tai Chi Chuan par Somain Tai Chi Chuan



FÊTE DE LA SORCIÈRE 6 octobre

Appel aux bénévoles

Venez participer à l'aventure féérique et magique



Renseignements pratiques :
Marchiennes Culture et Loisirs – PB 42 – 59870 Marchiennes
marchiennescl@gmail.com
Bureau ouvert les mardis et jeudis de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

COMITÉ DES FÊTES



© Serge Béarez

Election de Miss Muguet

Cette année deux jeunes filles de Marchiennes étaient en compétition parmi les treize prétendantes au titre de Miss Muguet 2019, et l'une d'elle a été élue deuxième dauphine. Comme depuis plusieurs années maintenant c'est Sabine et Jean-Marc du groupe « Élégance » qui ont animé et organisé cette élection avec succès.

Miss Muguet 2019 : Ewa Glemba d'Aix-Noulette

Première Dauphine : Justine Codron de Somain

Deuxième Dauphine : Lauryne Dubois de Marchiennes

Prix du Jury : Souillard Anaïs de Bully-les-Mines

RETOUR SUR LA BROCANTE

C'est par une journée froide que s'est déroulée la brocante annuelle le 5 mai, mais une ambiance agréable était présente sur le site. Nous remercions les exposants qui n'ont pas eu peur de ce temps, les bénévoles pour l'organisation de cette manifestation ainsi que Monsieur Delattre Michel de l'Agence Ognard, Monsieur Ego Eric et Monsieur Vallois Sébastien pour le prêt de leur véhicule.



PETIT RAPPEL

Il reste quelques places pour le **Marché de Noël à Strasbourg** du **7 au 8 décembre 2019** (deux jours, une nuit **au prix de 140 €** avec possibilité de payer en plusieurs fois).

Il reste également quelques places pour le **Puy du Fou** dû à des désistements (trois jours, deux nuits les **30, 31 août et 1^{er} septembre 2019** au **prix de 290 €** avec facilité de paiement).



Renseignements auprès du Comité des Fêtes au 03 27 89 37 87 entre 11h00 et 12h00 pour plus de détails.



LES AMIS DE MARCHIENNES



15^{ème} édition de la Nuit Européenne des Musées

Comme près de 3 500 musées en France et dans toute l'Europe, le Musée d'Histoire locale de Marchiennes a participé à la Nuit des Musées le samedi 18 mai.

Ouvert gratuitement de 19h à 23h, le musée a accueilli un public éclectique et curieux d'en savoir plus sur le très riche passé de notre cité abbatiale. La fréquentation à l'événement est restée stable par rapport aux années précédentes, avec une soixantaine de visiteurs qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les explications fournies des membres de l'association et plus particulièrement d'Anne Tintillier, Secrétaire de l'association et guide saisonnière de la structure. Pour l'occasion, le duo Folk U a assuré l'ambiance musicale de la soirée en reprenant un large répertoire de chansons françaises et anglo-saxonnes que n'ont pas manqué de fredonner en chœur les personnes présentes.

Encore une belle réussite pour notre participation à cette manifestation culturelle de grande ampleur, en attendant les Journées du Patrimoine, l'autre grand rendez-vous incontournable pour notre association, qui seront programmées les 21 et 22 septembre. Détail de l'édition 2019 à suivre dans le magazine de septembre.

Cet été, osez franchir la porte du musée et plonger dans l'histoire de la commune !

INFOS PRATIQUES

Ouverture (hors jours fériés) : du 1^{er} avril au 30 septembre, les mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 17h, pour la clientèle individuelle ; toute l'année pour les groupes adultes et scolaires à partir de 10 personnes (sur réservation)

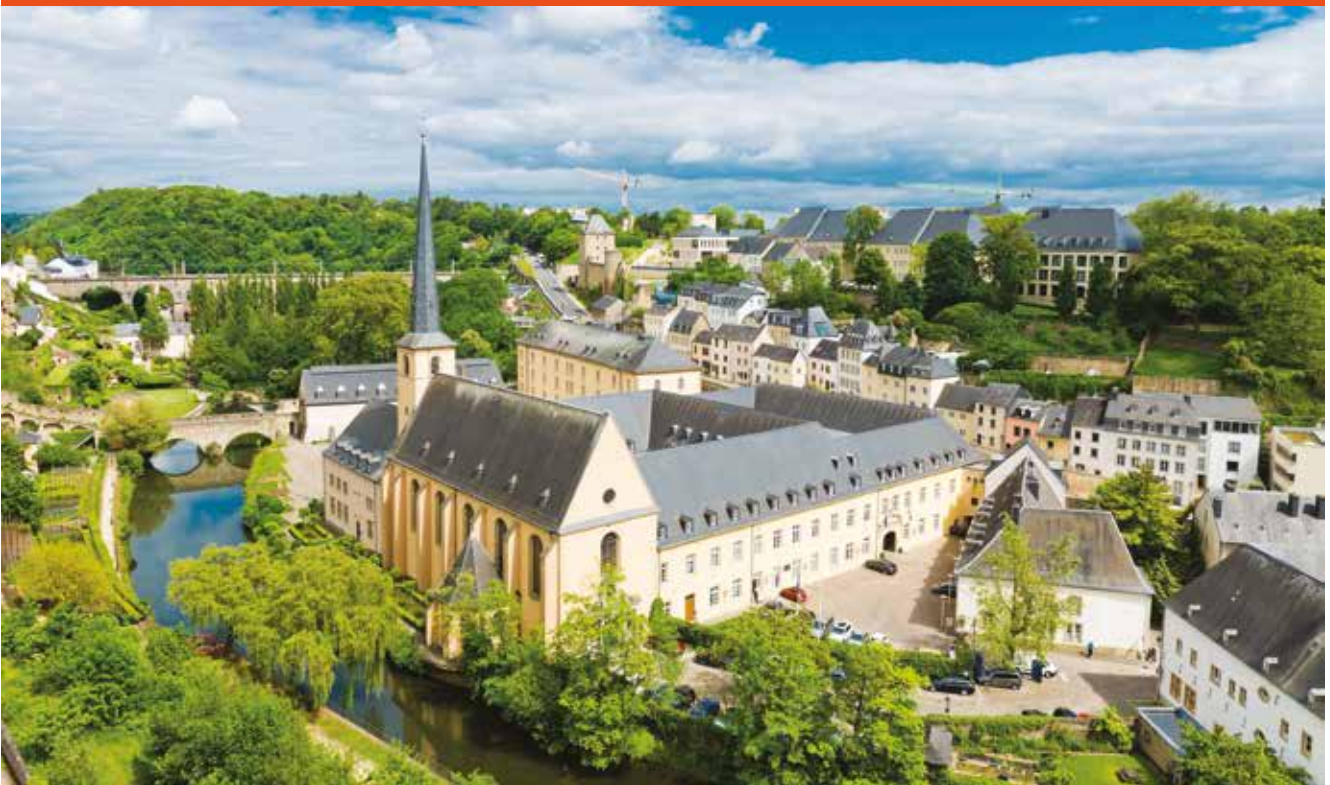
Tarifs : de 1 € à 3 € / personne, selon les publics (gratuit pour les moins de 8 ans – hors groupes)

**Contact : Les Amis de Marchiennes - 03 27 94 62 61
ou musee@marchiennes.fr / museemusee.com**





MARCHIENNES FÊTES ET CÉRÉMONIES



Marchiennes Fêtes et Cérémonies vous propose un week-end au LUXEMBOURG Samedi 21 et dimanche 22 septembre 2019

PENSION COMPLÈTE, repas et hôtel compris
 Tarif : 200 € par personne pour les Marchiennois et 260 €
 par personne pour les extérieurs
 Départ le samedi à 6h, retour le dimanche à 21h30.
 Voyage annulé si moins de 40 personnes.

AU PROGRAMME :

- Samedi matin : visite guidée de Luxembourg
- Samedi après-midi : visite guidée des Casemates du Bock (accès à la crypte)
- Dimanche matin : visite guidée d'une cave de Moselle
- Dimanche après-midi : croisière sur la Moselle et temps libre à Remich



BULLETIN D'INSCRIPTION VOYAGE À LUXEMBOURG

NOM : PRÉNOM :
 Adresse complète :
 Tél :

J'inscris personnes - Marchiennois : x 200 € = €
 J'inscris personnes - Extérieurs : x 260 € = €

**Chèque à libeller au nom de
 Marchiennes Fêtes et Cérémonies
 Possibilité de payer en 2 fois**

**Bulletin à déposer dans la boîte aux lettres de Monsieur Martin-Ruiz en Mairie : 06.76.86.88.58
 avant le samedi 31 août 2019 - DERNIER DÉLAI**



VOLLEY-BALL MARCHIENNES SOMAIN



Encore une très belle saison pour le Volley-Ball Marchiennes Somain!

En cette fin de saison l'heure est au bilan pour le club de volley.

Il a, comme la saison précédente, obtenu de très bons résultats tant au niveau des jeunes qu'en adultes avec une performance inédite dans l'histoire du club, une montée en division Excellence de ses deux équipes féminines !

L'équipe masculine, quant à elle, a largement rempli les objectifs qu'elle s'était fixés en début de saison, un maintien en championnat départemental avec une belle 6^{ème} place.

Au niveau des jeunes, il est à noter la qualification de 4 cadettes et cadets du club en sélection Ufolep Nord 2019. Ils ont été fiers de représenter leur club avec la délégation Nord aux nationaux jeunes qui ont eu lieu à Nevers les 31 mai et 1^{er} juin. Le cadet a fini champion de France et deux des cadettes ont obtenu une belle 3^{ème} place.

Concernant les compétitions nationales, trois équipes adultes ont également participé au tournoi national 4X4 mixtes Ufolep les 8 et 9 juin à Saint-Ay dans le Loiret. Une compétition de haut niveau dans laquelle les équipes ont terminé aux 2^{ème}, 3^{ème} et 7^{ème} places !

À noter que le club se prépare d'ores et déjà pour la saison prochaine, il recrute en équipe masculine pour travailler à une montée en division supérieure, ainsi qu'en féminine A (division Excellence).

N'hésitez pas à venir pour un essai !



Rappel des catégories, lieux et horaires des entraînements : (*)

• **Marchiennes - Salle des Sports Michel Bernard, rue Pasteur**

Seniors filles A et Seniors filles B: le vendredi 19h-21h

Poussin(e)s, Benjamin(e)s : le mardi 18h-19h30

Seniors masculins : le mardi de 19h30 à 22h

• **Somain - Salle des Sports Roger Salengro, rue Fernand**

Loisirs et Minimes cadettes : le mercredi 19h30-21h30

(*) sous réserve de modifications éventuelles des créneaux, reprise des entraînements en septembre

Vous pouvez également suivre les équipes du club, sur le forum : <http://vbms-forum.exprimetoi.net/> ou sur Facebook : <https://www.facebook.com/volleyball.vbms>

Pour tout renseignement vbms59@gmail.com





MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Contre les **cambríolages**,
les **bons réflexes** !

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Zen pendant vos congés ? Bénéficiez de l'Opération Tranquillité Vacances !

Depuis 1974, le dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) aide les vacanciers à être plus sereins. Limité aux mois de juillet et août à l'origine, OTV a été étendu à l'ensemble des vacances scolaires en 2009. Aujourd'hui, l'opération est élargie à toute période d'absence prolongée de particuliers indépendamment des vacances scolaires.

L'OTV, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit d'un service de sécurisation mis en œuvre par la police et la gendarmerie au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée. Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre dans le cadre de leurs missions. Les bénéficiaires de ce service sont assurés d'être prévenus en cas d'anomalie – soit en personne, soit par une personne de confiance résidant à proximité

du lieu d'habitation : tentatives d'effractions, effractions, cambriolages. Informés, les victimes et leurs proches restés sur place, sont en mesure d'agir au plus vite pour limiter le préjudice subi : remplacement des serrures, inventaire des objets volés, contacts avec la société d'assurance, ...

L'OTV, comment ça marche ?

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum). Soit, vous vous rendez directement au Commissariat de Somain pour faire votre demande d'inscription au dispositif, soit, pour gagner du temps, vous téléchargez et remplissez le formulaire accessible en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34634>, avant de vous rendre sur place pour finaliser la demande.

Quelques conseils avant de partir

- N'indiquez pas dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne laissez pas le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons. Vous pouvez également faire renvoyer votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les.



SIAVED



Le brûlage des déchets verts à l'air libre, une pratique à risque pour notre air et notre santé

En ce début d'été, tondeuses, taille-haies et autres outils de jardin reprennent du service. Mais que faire de nos déchets de jardin ?

Certains brûlent encore leurs déchets verts, ce qui nuit à notre environnement (pollution, qualité de l'air) et à notre santé. Il est aussi à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Le SIAVED (Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets) nous explique pourquoi il ne faut pas brûler et aussi quelles sont les alternatives vertueuses et écologiques !

Brûler les déchets verts ? Une pratique interdite, à risque et très polluante...

Source d'émission importante de substances polluantes dont des gaz et des particules, le brûlage des déchets ménagers dont les déchets verts, est interdit toute l'année, sur l'ensemble de la région Hauts-de-France. À titre indicatif, brûler 50 kg de végétaux émet autant de particules que 9 800 kms parcourus par un véhicule diesel récent en circulation urbaine (40 km/h) ou encore 6 mois de chauffage d'une chaudière fonctionnant au fioul. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts (règlement sanitaire départemental du Nord article 84). Tout contrevenant s'expose à une contravention de 450 euros.

Qu'en est-il des incinérateurs de jardin vendus dans le commerce ?

Les incinérateurs de jardin sont inutilisables si l'on veut respecter la réglementation. Certaines enseignes les commercialisent mais oublient d'informer les clients potentiels de la réglementation en vigueur qui interdit

tout brûlage de déchets verts (cf règlement sanitaire départemental du Nord article 84).

Des solutions de valorisation des déchets de jardin existent

Le compostage des déchets verts : processus naturel qui permet la valorisation des déchets de cuisine et de jardin en un engrais 100% naturel et d'excellente qualité, le compost. Cette pratique participe à la réduction des déchets ménagers et permet de redynamiser les sols en les fertilisant. Une pratique écologique et citoyenne, soutenue par le SIAVED qui propose à tous les habitants du territoire d'acquiescer un composteur à un prix très attractif. Le paillage : cette technique limite l'arrosage, évite le désherbage chimique, améliore la structure du sol, favorise la vie microbienne du sol etc... Le dépôt en déchèterie : en apportant vos déchets verts en déchèterie, ils seront valorisés dans des conditions respectant l'environnement. Sur le territoire, 15 déchèteries sont à votre disposition 6 jours sur 7. Pour connaître les horaires d'ouverture de la déchèterie de Rieulay, rendez-vous en page 25.





ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Le citoyen usager, acteur de sécurité

En sa qualité de citoyen, tout usager de la route profite des fondements de notre République et les active dans les trois composantes de sa devise : liberté, égalité, fraternité.

La première de nos libertés étant **la liberté** d'aller et venir, nous usons de celle-ci lors de chacun de nos déplacements, quel qu'en soit le motif et quel que soit le mode utilisé pour les effectuer.

Pour être effective pour tous, la liberté ne doit pas être basée sur la loi de la jungle, c'est-à-dire la loi du plus fort mais doit être déterminée et protégée par la loi du code de la route, lequel évite, par son strict respect, d'abuser de la liberté au détriment de la sécurité.

L'égalité est assurée par le fait que le code de la route s'applique uniformément à tous les usagers, lesquels sont donc à égalité de droits et de devoirs en toutes circonstances.

D'avantage que dans les autres aspects de la vie en société, le code de la route met sur le même plan le fort et le faible, le riche et le pauvre. Il en résulte que tout manquement à la règle peut porter atteinte à ce juste équilibre entre les uns et les autres.

La fraternité, souvent évoquée en termes de solidarité routière, doit nous amener à considérer qu'en permanence sur la route, la vigilance d'un usager permet de pallier ou de corriger la défaillance, voire la déficience d'un autre.

Tout un chacun peut être distrait ou préoccupé par ses soucis ou ses souffrances. Sa concentration peut être affectée, son attention peut en être perturbée et son anticipation en être altérée.

Un accident est plus mal ressenti quand il s'avère être la conséquence d'un affaiblissement mal assumé de ses capacités.

Une entorse à une règle de circulation est souvent corrigée par celui qui a vu et compris la situation de danger et qui y porte remède.

Pour parvenir à être ce correcteur ce modérateur, il importe que l'usager ait un véhicule en bon état et soit bien entretenu, qu'il connaisse et applique les règles du code sans les interpréter à son seul avantage et qu'il ait l'aptitude majeure pour la conduite.

Cette capacité à éviter la commission d'erreurs et à se soustraire à celles des autres, exige l'absence de perturbations (fatigue, médicaments, drogue, alcool) et de distractions (téléphone, SMS ...).

En plus des trois thèmes de la devise républicaine, il peut être ajouté la sérénité, consistant à ne pas s'emporter et se contrarier avec les insuffisances des autres mais à se louer de ses propres mérites et d'être ainsi capable de renforcer la confiance en soi et de parvenir à être un secours ou un garde-fou pour autrui.

Dès lors ne serons-nous pas spectateur ou consommateur de sécurité mais bien un maillon fort dans la chaîne de sécurité.

Jacky MARECHAL

Commissaire Divisionnaire Honoraire de la Police Nationale
Citoyen d'honneur de Marchiennes

Association Prévention routière 03.20.54.56.56
preventionroutiere59@wanadoo.fr



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT



ETTES PERMANENCES INFO-ENERGIE 2019

Vous avez un projet de rénovation, de construction ou d'installation d'énergies renouvelables ? La Conseillère de l'Espace Info-Energie du Cœur d'Ostrevent est là pour vous donner toutes les informations techniques et financières utiles à l'élaboration de votre projet : isolation, chauffage, ventilation...



11 janvier à Somain	19 avril à Marchiennes	4 octobre à Aniche
18 janvier à Pecquencourt	15 mai à Fenain	18 octobre à Marchiennes
1er février à Aniche	17 mai à Pecquencourt	8 novembre à Somain
13 février à Fenain	7 juin à Aniche	20 novembre à Fenain
15 février à Marchiennes	21 juin à Marchiennes	22 novembre à Pecquencourt
1er mars à Somain	6 septembre à Somain	6 décembre à Aniche
15 mars à Pecquencourt	18 septembre à Fenain	
5 avril à Aniche	20 septembre à Pecquencourt	

Des permanences près de chez vous

La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent propose à ses habitants des permanences Info-Energie. Ces permanences, **totalemment gratuites et ouvertes à tous**, sont assurées par la Conseillère Info-Energie Karine ORLIK.

Elles ont lieu aux dates ci-contre, **sur rendez-vous**, à **Aniche** (Maison des Services Publics) de 14h à 17h, à **Fenain** (Mairie) de 14h à 17h, à **Marchiennes** (Mairie) de 14h à 19h, à **Pecquencourt** (Mairie) de 14h à 17h et à **Somain** (Bourse du Travail) de 14h à 19h.

Mais aussi un accueil permanent

- > **Sur rendez-vous à Lewarde** au siège du Cœur d'Ostrevent, Pôle Habitat, le lundi de 14h30 à 17h30 et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h.
- > **Par téléphone au 03 27 71 37 42**
- > **Par mail à info-energie@cc-coeurdostrevent.fr**



Testez la performance thermique de votre logement grâce à la thermographie aérienne !

Sur RDV à Lewarde ou lors des permanences, analysez vos résultats et faites vous accompagner dans vos projets de travaux énergétiques.

> Plus d'informations au 03 27 71 37 42



RENSEIGNEZ-VOUS et PRENEZ RENDEZ-VOUS
auprès de la Conseillère Info-Energie
Karine Orlik au 03 27 71 37 42 ou info-energie@cc-coeurdostrevent.fr





COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR D'OSTREVENT

PROGRAMME LOCAL POUR L'HABITAT

ACCESSION
À LA PROPRIÉTÉ

Le petit coup
de pouce à
votre projet !



Dans le cadre du dispositif « **Accession à la propriété** », la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent a reconduit son aide sur les logements neufs aux ménages primo-accédants qui souhaitent s'installer sur le territoire. « **Accession à la propriété** » est un des outils de l'axe Développement et Diversité de l'offre de logement du Programme Local de l'Habitat.

Après dépôt puis acceptation du dossier, ce petit coup de pouce de **3 000 euros¹** ou **4 500 euros²** est conditionné aux ressources et au respect des conditions d'éligibilité (délibération du conseil communautaire). Cette aide est aussi accessible pour des travaux dans du bâti ancien*. Chaque demande s'accompagne d'une rencontre avec l'Espace Info-Energie.

*attention le dispositif peut-être amené à évoluer.

COMMENT EN BÉNÉFICIER POUR UNE MAISON NEUVE ?

- être une personne physique
- être primo-accédant (ne pas être propriétaire de sa résidence dans les 2 ans précédant l'accession)
- avoir des revenus inférieurs au plafond PSLA ou PTZ
- une emprise foncière inférieure à 400m²

S'IL S'AGIT D'UNE MAISON ANCIENNE (CLASSEMENT ÉNERGÉTIQUE E,F,G), les

- travaux suivants peuvent bénéficier d'une aide, deux types de travaux doivent être au moins réalisés :
- Installation d'une ventilation performante
 - isolation de toiture (100%)
 - Isolation des murs donnant sur l'extérieur (au moins 50%)
 - Installation de double vitrage (au moins 50%)
 - Installation ou remplacement d'un système de chauffage

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU PÔLE HABITAT DE CŒUR D'OSTREVENT :
03 27 71 37 40

www.cc-coeurdostrevent.fr

¹ pour un ménage composé de 3 personnes occupant le logement.

² pour 4 personnes ou plus.



Ognard Immobilier



Agence immobilière
Marchiennes
03.27.950.550

Agence immobilière
Bouchain
03.27.30.10.10

 *Toutes transactions
immobilières*

 *Achat - Vente
Location - financement*

 *Estimation gratuite
en toute discrétion*

www.ognard-immobilier.com



SV CLOTURE

Soyez bien protégé !

Sébastien Vallois

06 46 89 03 98

sv.cloture@hotmail.com

www.sv-cloture-portail.fr

**Fourniture et pose de clôtures en
panneaux rigides, béton, bois-béton, haute
sécurité, portails, portillons, élagage en
bordure de terrain pour particuliers et
professionnels.**



Notre priorité c'est votre satisfaction

4 rue Victor Bourle 59870 Marchiennes



Consultations sur rendez-vous avec
Florence LEDUC,
Optométriste Diplômée Paris XI

- ✓ Bilan visuel approfondi
- ✓ Adaptation lentilles de contact

Une équipe diplômée à votre écoute.

- ✓ Accueil et suivi personnalisés
- ✓ Paiement avancé
- ✓ Agréé toutes mutuelles

www.opti-soins.fr

3, rue Louis Hein
MARCHIENNES
03 27 90 68 42



Commandez vos lentilles
par mail !
opti-soins@hotmail.fr



À VOTRE SERVICE



Départ d'Alexandre Cordier

Après dix-sept années passées à la Mairie de Marchiennes, Alexandre Cordier, responsable du service communication, a choisi de poursuivre sa carrière à la Mairie de Wasquehal au poste de directeur de la communication.

Après un premier emploi à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lille, il avait débuté sa carrière à Marchiennes en 2002 en tant qu'emploi-jeune, avant d'intégrer la Fonction Publique Territoriale en 2004. Alexandre avait pris la responsabilité de l'Office de Tourisme de 2006 à 2016. « C'est vraiment là que nous avons pu apprécier toute la palette de tes compétences, tant pour la valorisation de notre patrimoine, le développement touristique de la commune

que l'organisation d'événementiels, plus particulièrement, bien entendu, des Cucurbitades et du Marché de Noël ».

Anticipant l'application de la loi NOTRe et la disparition des Offices de Tourisme locaux, il avait proposé la création d'un service communication, pour lequel il avait été nommé responsable en mars 2016. « À ce poste, tu as su une nouvelle fois faire profiter grandement la collectivité de tes savoir-faire et savoir-être ».

Alexandre Cordier a pris ses nouvelles fonctions à la Mairie de Wasquehal le 1^{er} juin. Au nom de l'ensemble des élus et des agents, le Maire a tenu à le remercier et le féliciter lors d'un pot de départ organisé le 20 mai. Toutes et tous lui ont souhaité une belle réussite dans ses futures missions et une bonne continuation.



LES PERMANENCES D'ORGANISMES EXTÉRIEURS

Agence Départementale pour l'Information sur le Logement (ADIL du Nord)

Les lundis 1^{er} juillet et 5 août
sur rendez-vous 03 59 61 62 59
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Conciliateur de justice

Monsieur Jean-Marc EMAILLE
Pas de permanence en juillet et août
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO)

Madame Karine ORLIK, conseillère Info-Énergie
Tous les 2 mois de 14h à 19h / sur rendez-vous (prochaine permanence : 18 octobre)
03 27 71 37 42
Bureau des permanences de la Mairie de Marchiennes

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) d'Orchies

Consultation de 0 à 6 ans

Docteur TREFFEL

Le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 9h à 12h

sur rendez-vous au 03 59 73 31 00

Au local de l'ilotier - résidence de la Dordonne

Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale (UTPAS) de Somain

Madame LEPLANT

Les 1^{er} et 2^{ème} lundis de juillet de 14h à 16h (sans rendez-vous). Pas de permanence en août.

À l'accueil de la Mairie

LES ADMINISTRATIONS

C.A.F du Nord - Agence de Douai	08 10 25 59 80
CARSAT	39 60
CLIC du Pévèle Cœur d'Ostrevent	03 27 98 74 70
Clinique St Roch	03 27 99 57 57
Collège	03 27 08 16 16
Commissariat d'Aniche	03 27 71 53 90
Commissariat de Douai	03 27 92 38 38
Commissariat de Somain	03 27 86 91 70
C.P.A.M de Douai	03 27 93 35 35 / 08 20 90 42 59
Ecole Georges Brassens	03 27 90 46 33
Ecole Françoise Dolto	03 27 90 43 17
Ecole Le Grand Meaulnes	03 27 90 47 51
Ecole Sainte Thérèse	03 27 90 40 11
E.H.P.A.D Émile Dubois	03 27 99 26 00
Paroisse d'Orchies	03 20 71 87 59
Perception	03 27 90 43 12
Poste	03 27 94 50 25
Presbytère	03 27 90 41 91
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
Centre anti - Poisons	0800 59 59 59
Police	17
Pompiers	18
SAMU	15

VOS INTERLOCUTEURS EN MAIRIE

LES SERVICES DE LA MAIRIE :

■ Directrice Générale des Services :

Corinne MIXE 03 27 94 45 05

■ **Point Rencontre Jeunes** : Rabiah ARABEN 03 27 94 62 64

■ **Sport** : Cathy BARLOY / Christophe DERVEAUX 03 27 91 17 54

■ **C.C.A.S. / Service Social** : Hélène BARRET 03 27 94 45 12

■ **École de Musique** : Michel BOT 06 08 89 21 30

■ **EAJ Ecole, Tickets cantine et ALSH** : Sylvie BOULNOIS /

Valérie JOLY / Mathieu COUCHY 03 27 92 90 67

■ **Comptabilité Marchés Publics** : Chantal CLEMENT /

Dominique LUPINO 03 27 94 45 10

■ **Communication** : Delphine BUSSCHAERT 03 27 94 62 60

communication@marchiennes.fr

■ **Imprimerie** : Georges DUVENT 03 27 94 45 08

■ **Espaces Verts** : Jacques HENIQUE 06 85 98 55 36

■ **Médiathèque** : Daisy JOZWIAK 03 27 95 18 97

■ **Ressources Humaines** : Benoît LECOCQ 03 27 94 45 13

■ **État Civil, Élections, Cimetière** : Mireille LEFEBVRE / Fanny

CRETEUR / Astrid BRASSART 03 27 94 45 00

■ **Informatique** : Benoît MASQUELIER 03 27 94 45 17

■ **Fêtes et Cérémonies (Location de salles)** : Nadine MORELLE /

Guislaine PARENT / Laëtitia LEFEBVRE 03 27 94 45 11

■ **Urbanisme** : Alain RABIN 03 27 94 45 09 / Josée-Claude

SECONDA 03 27 94 45 14

■ **Services techniques** : Marc RASSEL 03 27 94 45 07

■ **Secrétariat du Maire** : Gigliola ROBERT 03 27 94 45 02

secretariat@marchiennes.fr

HORAIRES DE L'ACCUEIL DE LA MAIRIE :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h30/12h15 - 13h15/17h

Mercredi : 8h30/12h

HORAIRES DU SECRÉTARIAT DU MAIRE :

Lundi, mardi, jeudi : 8h/12h - 13h/17h

Mercredi : 8h/12h

Vendredi : 8h/12h - 13h/16h15

HORAIRES DU C.C.A.S. :

Lundi, mercredi et jeudi : 8h30/12h - 13h30/17h

Mardi : 8h30/12h - 13h30/16h

Vendredi : 8h30/12h

HORAIRES DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi : 10h/12h - 14h30/17h

Mercredi : 10h/12h30 - 14h30/17h

Jeudi et vendredi : 10h/12h

Samedi : 9h30/12h

Fermée du 1^{er} au 26 août inclus

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE :

Tous les jours **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 02

PERMANENCES DE CATHERINE KOPEC :

Adjointe aux Affaires Sociales

Le samedi matin **sur rendez-vous** au 03 27 94 45 12

Fermeture exceptionnelle des services municipaux le lundi 15 juillet, hors E.A.J et Accueil de Loisirs Été, et le vendredi 16 août

JUIN

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 JUIN **Rand'Ostrent** **10^{ème} édition**

De 14h à 19h et de 20h30 à 23h30 le 29, de 9h30 à 19h le 30. Vélos et trottinettes électriques, randonnées pédestres, balade contée, kayaks et canoës sur la Scarpe... Animations gratuites. Jardin des moines de la brasserie Dufour.

Contact : cc-coeurdostrent.fr



JUILLET

JEUDI 11 JUILLET **DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H** **Don du sang**

Salle des Fêtes.

Contact : *Amicale pour le don du sang bénévole de Somain et Environs*
Amical.dsang.somain@laposte.net

SAMEDI 13 JUILLET À 21H30 **Retraite aux flambeaux**

Rassemblement place Gambetta suivi du bal populaire.

Contact : *Mairie et Marchiennes Fêtes et Cérémonies*

DIMANCHE 14 JUILLET **Fête Nationale**

À 9h30, rassemblement place Gambetta pour le défilé de commémoration.

À 22h45, feu d'artifice sur le site des Évoïches.

Contact : *Mairie et Marchiennes Fêtes et Cérémonies*



VENDREDI 26 JUILLET À 18H

Fête de clôture de l'ACM été

Cours du complexe Dolto/Brassens.

Contact : *Service Enseignement Animation Jeunesse*
[03 27 92 90 67](mailto:03.27.92.90.67) – eaj@marchiennes.fr

AOÛT

DU JEUDI 1^{ER} AU DIMANCHE 04 AOÛT **DE 17H30 À 20H30**

« Nos Quartiers d'Été »

Animations et jeux enfants. Entrée gratuite. Jardin des moines de la brasserie Dufour (cf page 21).

Contact :
marchiennesados@marchiennes.fr



DIMANCHE 25 AOÛT DE 10H À 17H **Fête agricole**

Marché de producteurs, mois-batteuses cross et garden cross, concours de labour, exposition de matériel ancien, ball-trap, mini ferme, jeux enfants, marché des producteurs, restauration... Entrée gratuite. Chemin du Faux-Vivier.

Contact : *Jeunes agriculteurs Pays Pévélois - Facebook « JA Pays Pévélois »*



VENDREDI 30 AOÛT DE 15H À 22H

« Nos Quartiers d'Été »

Animations et jeux enfants. Entrée gratuite. Résidence de la Dordonne (cf page 21).

Contact :
marchiennesados@marchiennes.fr

SEPTEMBRE

DIMANCHE 1^{ER} SEPTEMBRE **DE 10H À 18H**

Marchiennes à l'américaine

Exposition de voitures et motos US, exposants, pin-up, restauration et buvette... Entrée gratuite. Place Gambetta (cf page 30).

Contact : *Marchiennes Culture et Loisirs*
[03 27 90 58 54](tel:03.27.90.58.54)
marchiennescl@gmail.com

SAMEDI 14 SEPTEMBRE **DE 14H À 19H30**

Forum des Associations

Stands et démonstrations des associations (cf page 22). Entrée Gratuite. Salle Michel Bernard.

Contact : *Service des Sports*
[03 27 91 17 54](tel:03.27.91.17.54)



SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 **SEPTEMBRE**

Journées Européennes du Patrimoine

Ouverture du Musée d'Histoire locale et exposition en salle Moïse Dufour.

Contact : *Les Amis de Marchiennes*
[03 27 94 62 61](tel:03.27.94.62.61)
musee@marchiennes.fr

SAMEDI 21 ET DIMANCHE 22 **SEPTEMBRE**

Week-end au Luxembourg

Visites guidées de Luxembourg, des Casemates du Bock et d'une cave de Moelle, croisière... (cf page 33).

Contact : *Marchiennes Fêtes et Cérémonies*

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE À 12H **Repas des Aînés**

Restaurant Le Colvert aux Évoïches (cf page 12).

Contact : *Mairie*